

Gazette officielle du Québec

Partie 1

Avis
juridiques

122^e année

23 juin

1990

No 25

Québec 

Gazette officielle du Québec

Partie 1 Avis juridiques

122^e année
23 juin 1990
No 25

Sommaire

Aménagement et l'urbanisme, Loi sur l'
Avis divers
Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, Loi sur le
Code de procédure civile
Compagnies, Loi sur les
Compagnies étrangères, Loi sur les
Compagnies minières, Loi sur les
Déclarations des compagnies et sociétés, Loi sur les
Inspecteur général des institutions financières
Liquidation des compagnies, Loi sur la
Loi électorale
Ministères, Avis concernant les
Pouvoirs spéciaux des corporations, Loi sur les
Société d'habitation du Québec, Loi sur la
Syndicats professionnels, Loi sur les
Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement
Vente par licitation
Ventes par shérif

AVIS AUX ANNONCEURS

La *Gazette officielle du Québec* est le journal par lequel le Gouvernement du Québec rend officielles ses décisions. Elle est publiée en deux éditions distinctes. La première, intitulée « Avis juridiques », est publiée au moins à tous les samedis; la deuxième, intitulée « Lois et règlements », est publiée en français et en anglais au moins à tous les mercredis.

Contenu:

La Partie 1 de la *Gazette officielle* contient les avis juridiques dont la publication est requise par des lois ou des règlements ou encore par le gouvernement. Elle est publiée en français seulement.

Normes de recevabilité:

Les avis doivent contenir le minimum d'information requis par les lois et règlements qui régissent leur publication. On peut se référer à la *Gazette officielle* pour y retrouver des avis déjà publiés et les utiliser comme modèles. Les avis doivent être dactylographiés. Les annonceurs doivent fournir une lettre d'accompagnement indiquant clairement leurs nom et adresse, leur numéro de téléphone et le nombre de publications requises pour chaque avis.

Conditions générales:

Les manuscrits doivent être reçus au bureau de la *Gazette officielle* au plus tard à 12 h, le jeudi précédant la semaine de publication. Les avis reçus après cette date seront reportés à l'édition subséquente. De plus, l'Éditeur officiel du Québec se réserve le droit de retarder ou de refuser la publication de certains documents, à cause de leur longueur, de leur mauvaise formulation ou pour toute autre raison d'ordre administratif.

Les frais de publication sont payables à l'avance et doivent être acquittés par mandat ou par chèque émis à l'ordre de: « Les publications du Québec ». Un exemplaire de la *Gazette officielle* est automatiquement expédié comme preuve de publication pour chaque avis publié.

Toute demande d'annulation doit être faite par écrit et être reçue avant l'heure de tombée. Les frais déjà encourus sont facturés à l'annonceur à qui l'on rembourse tout montant versé en trop.

Si une erreur typographique se glisse dans une première publication, les annonceurs sont priés d'en aviser le responsable de la *Gazette officielle* avant la seconde

publication. Les demandes de corrections au texte original doivent aussi être faites par écrit et être reçues avant l'heure de tombée.

Tarif de publication

Le tarif de publication est de 0,70 \$ la ligne agate quel que soit le nombre de parutions.

Tarif de traduction

Le tarif de traduction est de 20 \$ les 100 mots.

Tarif pour les feuilles volantes

Le prix de vente pour les feuilles volantes est de 6 \$ la douzaine.

Prix à l'exemplaire

Le prix d'un exemplaire de la *Gazette officielle du Québec* est de 4,40 \$.

Les demandes de publication d'avis doivent être adressées comme suit:

Division de la *Gazette officielle*
1279, boul. Charest Ouest, 9^e étage
Québec G1N 4K7
Téléphone: (418) 644-7795

Abonnements

Tous les abonnements sont payables à l'avance. Faire parvenir votre chèque ou mandat-poste émis à l'ordre de « Les Publications du Québec ». Aucune réclamation après 90 jours.

Tarif d'abonnements

Partie 1 « Avis juridiques »: 53 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Lois et règlements »: 77 \$ pour 12 mois
Partie 2 « Laws and Regulations »: 77 \$ pour 12 mois.

Toute correspondance concernant les abonnements doit être adressée au:

Les Editions TransMo
7, chemin Bates
Outremont, QC
H2V 1A6
Téléphone: (514) 270-7172

Prière de faire part de tout changement d'adresse six semaines avant la date du déménagement et de retourner l'étiquette portant l'ancienne adresse.

TABLE DES MATIÈRES

AMÉNAGEMENT ET L'URBANISME —

LOI SUR L'

M.R.C. DES BASQUES (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement</i>)	2941
M.R.C. DE MANICOUAGAN (<i>Nouveau délai pour permettre d'adopter des règlements d'urbanisme conformes à son schéma d'aménagement</i>)	2941
MUNICIPALITÉ D'EAST ANGUS (<i>Prolongation de délai pour permettre d'adopter un plan d'urbanisme conforme aux objectifs du schéma</i>)	2941

AVIS DIVERS

CANTON DE SHEFFORD (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	2941
CHEVALIERS DE COLOMB DU CONSEIL DES VALLÉES, NUMÉRO 7595	2941
CORPORATION DU CIMETIÈRE CATHOLIQUE D'ARVIDA INC. (<i>Dissolution</i>)	2941
LA PAROISSE DE SAINT-THOMAS-AQUINAS (<i>Erratum</i>)	3005
SAINT-OCTAVE-DE-MÉTIS, SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE (<i>Convention de fusion</i>)	2941
SOCIÉTÉ MUTUELLE D'ASSURANCE GÉNÉRALE DE LA GASPÉSIE ET DES ÎLES (<i>Convention de fusion</i>)	2941
SUCCESSION LOUIS DESMARAIS (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2941
SUCCESSION LOUISE LATOUR (<i>Bénéfice d'inventaire</i>)	2942
VILLAGE DE FORTIERVILLE (<i>Mutations immobilières, L.R.Q., c. M-39</i>)	2942
VILLE DE LÉVIS-LAUZON (<i>Rachat d'obligations</i>)	2942

CHANGEMENT DE NOM ET D'AUTRES

QUALITÉS DE L'ÉTAT CIVIL —

LOI SUR LE

DEMANDES

Chein Kham	2942
Cheng-Shia Lee	2942
David Burstyn	2943
Fah Yu Lu	2943
Gérald Joseph André Poli	2943
Giambattista Atroce	2943
Ginette Themens	2943
Hagop Kafafian	2943
James Edward Landry	2943
Jamie Gwenlee Butler	2943
Jean Marineau	2943
Jérôme Jenneau Cliche	2943
Joseph Léopold Marco Poissant	2944
Joseph Martin Côté	2944
Joseph René Mario Gaudreault	2944
Joseph Roger Guitard	2944
Joseph Roland Yves Fournier	2944
Joseph Romuald Léonard Paradis	2944
Mardoche Assouline	2944
Marie Élise Éliane Bédard	2944
Marie-Ève Casavant	2944
Marie Georgette Diane Lapolice	2944

Marie Johanne Galant	2944
Marie-Josée Rondeau	2945
Marie Madeleine Cécile Toupin	2945
Marie-Thérèse	2945
Marlene Patricia Langer	2945
Polina Mihajlovic	2945
Prosper Aimé Kiraranganya	2945
Renée Audit	2945

CODE DE PROCÉDURE CIVILE (Article 139)

PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ALAIN MONTBLANCH <i>(Assignment)</i>	2945
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CASSIM AUZAM <i>(Assignment)</i>	2945
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTIANE LACROIX <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. CHRISTINE LABRECQUE <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL DE ANGELIS <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DANIEL RODNE <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DONALD BÉLANGER <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. DWIGHT MAZMANIAN <i>(Assignment)</i>	2946
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. ELAINE DUBÉ <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. GASTON CHARLES <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JEAN-MARC ROY <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JOHN GLEN CARNEY <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. JULIE TANGUAY <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. KEVIN MCLACHLEN <i>(Assignment)</i>	2947
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARC GAGNON <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MARIE MYRTHO JOSEPH <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MICHEL BÉDARD <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. MOHAMMAD MONSEF SALEH <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NADIA ANTHONY <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NATHALIE ALAIN <i>(Assignment)</i>	2948
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. NORMAND POIRIER <i>(Assignment)</i>	2949
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RACHEL CÉSAR <i>(Assignment)</i>	2949
PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC c. RAJAN KUMAR ARORA <i>(Assignment)</i>	2949

DÉCLARATIONS DES COMPAGNIES ET SOCIÉTÉS — LOI SUR LES

DISSOLUTION	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ORMICO 1990	2989
FORMATION	
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉCURIE AM	2989
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION	
C.J.A.M.	2989
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-BRUNO	2989
#1	2989
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-BRUNO	2989
#2	
INSPECTEUR GÉNÉRAL DES INSTITUTIONS FINANCIÈRES	
SOCIÉTÉS DE FIDUCIE ET LES SOCIÉTÉS D'ÉPARGNE — LOI SUR LES	
LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC. (L.P.S.)	2990
LIQUIDATION DES COMPAGNIES — LOI SUR LA	
HEBREW PROTECTIVE ASSOCIATION (Dissolution)	2990
LOI ÉLECTORALE	
FINANCEMENT DES PARTIS POLITIQUES	
ALLOCATIONS (Articles 81 à 86)	2991
REMPLACEMENT D'UN REPRÉSENTANT OFFICIEL (Article 46 de la Loi électorale)	2990
MINISTÈRES — AVIS CONCERNANT LES	
ÉNERGIE ET RESSOURCES	
FORÊTS	
CONTRATS D'APPROVISIONNEMENT ET D'AMÉNAGEMENT FORESTIER (Avis de dépôt)	2992
POUVOIRS SPÉCIAUX DES CORPORATIONS — LOI SUR LES	
CHANGEMENT DE DÉNOMINATION SOCIALE (Article 5)	2995
SOCIÉTÉ D'HABITATION DU QUÉBEC — LOI SUR LA	
OFFICE MUNICIPAL D'HABITATION DE RIGAUD (L.P.)	2995
SYNDICATS PROFESSIONNELS — LOI SUR LES	
SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD (Formation)	2995
Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement	
PÉRIODE DU 1 ^{er} JUILLET 1990 AU 30 SEPTEMBRE 1990	2995
VENTE PAR LICITATION	
BERLINGUETTE c. BERLINGUETTE ET AL.	2995

VENTES PAR SHÉRIF

BEAUHARNOIS	
LAVALLÉE c. LEDUC	2996
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. LEBEUF	2996
QUÉVILLON c. LESSARD	2996
BEDFORD	
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. LE GROUPE LAVALLÉE INC. ET AL.	2997
CHICOUTIMI	
IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. BERGERON (Erratum)	3006
HULL	
FIDUCIE DESJARDINS INC. ET AL. c. E.J. WARD INC.	2998
JOLIETTE	
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE SIESTA INC.	2998
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. CÔTÉ	2999
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. DUPRAS	2999
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. HENRICHON	3000
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. LE CURATEUR PUBLIC	3000
MUNICIPALITÉ DE SAINT-CALIXTE c. SASSEVILLE	3000
KAMOURASKA	
LES CONSTRUCTIONS D.M. BÉRUBÉ INC. c. SOFIDEV INC.	3001
MONTRÉAL	
BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE c. I.AMARRE	3001
LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST c. CÔTÉ	3001
LEBRUN LUSSIER c. BELHUMEUR	3002
QUÉBEC	
PISCINES ORLÉANS INC. c. TRÉPANIER	3002
VILLE DE CHÂTEAU-RICHER c. LE CURATEUR PUBLIC	3003
VILLE DE SAINT-NICOLAS c. LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC	3003
RICHELIEU	
CAISSE POPULAIRE RIVIERA c. REHEL ET AL.	3004
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTEE c. GÉNÉREUX ET AL.	3003
SAINT-HYACINTHE	
LA COMPAGNIE DE FINANCE HOUSEHOLD DU CANADA c. LÉGARÉ ET AL.	3004
LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE c. VERRIER ET AL.	3004
TROIS-RIVIÈRES	
BANQUE NATIONALE DU CANADA c. CLOUTIER	3005



AVIS JURIDIQUES

**Aménagement et l'urbanisme —
Loi sur l'****Municipalité d'East Angus**

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), je prolonge jusqu'au 6 juillet 1990, le délai pour permettre à la municipalité d'East Angus d'adopter à l'égard de son territoire des règlements d'urbanisme conformes à son plan d'urbanisme ainsi qu'aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté du Haut-Saint-François.

Québec, le 7 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1504

Municipalité régionale de comté des Basques

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 31 décembre 1990, à la municipalité régionale de comté des Basques afin de lui permettre d'adopter à l'égard des territoires non organisés des règlements d'urbanisme conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire de la municipalité régionale de comté des Basques.

Québec, le 7 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1504

Municipalité régionale de comté de Manicouagan

En vertu de l'article 239 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q., c. A-19.1), j'accorde un nouveau délai, soit jusqu'au 15 novembre 1990, pour permettre à la municipalité régionale de comté de Manicouagan d'adopter à l'égard de son territoire non organisés des règlements d'urbanisme conformes à son schéma d'aménagement et aux dispositions de son document complémentaire.

Québec, le 7 juin 1990

Le ministre des Affaires municipales,

YVON PICOTTE

1504

Avis divers**Municipalité du canton de Shefford**

Prenez avis qu'en vertu de la Loi autorisant les municipalités à percevoir un droit sur les mutations immobilières (L.R.Q., c. M-39), lors d'une séance régulière tenue le 1^{er} mai 1990, le Conseil de cette municipalité a adopté le Règlement no 90-295 intitulé « Règlement concernant l'imposition et la perception d'un droit sur les mutations immobilières », et que ledit règlement entrera en vigueur le quinzième jour suivant la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Waterloo, le 6 juin 1990

La secrétaire-trésorière,
SYLVIE GOUGEON

67237

Chevaliers de Colomb du conseil Des Vallées, numéro 7595

Avis est donné qu'en vertu de l'article 2 de la Loi concernant les Chevaliers de Colomb de la province de Québec, I et II, Elizabeth II, chapitre 134, Les Chevaliers de Colomb du conseil de Grande Vallée, numéro 7595, dont le siège social est situé à Grande Vallée, changent leur nom en celui de Les Chevaliers de Colomb du conseil des Vallées, numéro 7595, ce changement devenant effectif à la date de publication dudit avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Le grand chevalier,
JEAN-CLAUDE CÔTÉ

Le secrétaire-archiviste,
GERMAIN FOURNIER

67211

Corporation du Cimetière catholique d'Arvida inc.

Nous, soussigné, Napoléon Harvey, évêque de Chicoutimi, en vertu de la Loi sur les évêques catholiques romains (L.R.Q., c. E-17, a. 19), dissolvons, par le présent avis, la corporation « Corporation du Cimetière catholique d'Arvida inc. », incorporée le 1966 10 07, et ayant son siège social dans notre diocèse.

Jonquière, le 16 novembre 1989

L'évêque de Chicoutimi,
NAPOLÉON HARVEY
1290-4264

67185

Saint-Octave-de-Métis, Société mutuelle d'assurance générale**Société Mutuelle d'assurance générale de la Gaspésie et des Îles****Avis d'une convention de fusion**

Prenez avis que Saint-Octave-de-Métis, Société mutuelle d'assurance générale et la Société Mutuelle d'assurance générale de la Gaspésie et des Îles ont convenu de fusionner aux termes d'une convention de fusion intervenue entre elles et approuvée à la majorité des $\frac{2}{3}$ des voix enregistrées par leurs membres à leur assemblée générale respective.

Québec, le 13 juin 1990

Les avocats et procureurs,
FLYNN, RIVARD

67294-25-4

Succession Louis Desmarais

Avis est, par les présentes, donné qu'aux termes d'un jugement rendu par Me François Gélinas, protonotaire de la Cour supérieure du district de Richelieu, le 6 avril 1990, dame Lise Desmarais, travailleuse au foyer, domiciliée à 315, rue Lachapelle, Saint-François-du-Lac, a été nommée curatrice à la personne et aux biens de dame Clergée Desmarais, retraitée, domiciliée à l'Hôpital Général de Sorel, 151, rue Georges, Sorel, veuve de monsieur Louis Desmarais, en son vivant retraité, domicilié à Pierreville, rue Gill, numéro 74, décédé à l'Hôpital Hôtel-Dieu de Sorel, le 4 février 1990, en laissant un testament authentique reçu par Daniel Turcotte, notaire, le sept mai mil neuf cent cinquante-deux, y nommant son épouse, ladite Dame Clergée Desmarais, sa légataire universelle.

Aux termes du jugement ci-haut relaté, ladite Lise Desmarais a été autorisée à accepter la succession dudit Louis Desmarais, sous bénéfice d'inventaire, pour ladite Clergée Desmarais.

Un inventaire des biens du défunt a été fait devant Claire Laforce, notaire, et peut être consulté à ses bureaux au 38, rue Trahan, C.P. 249, Pierreville, J0G 1J0.

Après deux mois du présent avis, la curatrice paiera les créanciers à mesure qu'ils se présenteront, selon la loi.

Pierreville, le 7 juin 1990

Le procureur,

67240

CLAIRE LAFORCE, notaire

Succession Louise Latour

Prenez avis que monsieur Guy Antaya, personnellement et ès qualités de tuteur à Isabelle et Julie Antaya, nommé et autorisé suivant jugement en date du trente et un mai mil neuf cent quatre-vingt-dix (31 mai 1990) de la Cour supérieure du district de Richelieu, sous le numéro 765-14-000058-908 des dossiers de ladite Cour, a accepté, sous bénéfice d'inventaire, reçu devant Jean-Guy Caplette, notaire, le cinq mai mil neuf cent quatre-vingt-dix (5 mai 1990) et enregistré à Richelieu, sous le numéro 232-023 les legs faits aux termes de la succession de feu Louise Latour décédée *ab intestat*.

Après deux mois du présent avis, le bénéficiaire paiera les héritiers à mesure qu'ils se présenteront selon la loi.

Sorel, le 6 juin 1990

Le procureur,

67239

JEAN-GUY CAPLETTE, notaire

Village de Fortierville

Avis public est par les présentes donné par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite municipalité, que le Conseil de la municipalité du village de Fortierville, lors de sa séance régulière du 6 juin 1990, a adopté un règlement portant le no 149 annulant le règlement no 112 concernant l'imposition d'un droit sur les mutations immobilières.

Le secrétaire-trésorier de la M.R.C. de Bécancour et en son absence la secrétaire adjointe madame Lyne Villeneuve, personnes désignées pour la perception de cette taxe ne seront plus requises.

Fortierville, le 7 juin 1990

La secrétaire-trésorière,

67188

GHISLAINE TAYLOR

Ville de Lévis-Lauzon

Rachat d'obligations

Prenez avis que conformément aux procédures, la ville de Lévis-Lauzon rachètera le 15 juillet 1990 un montant de 48 000,00 \$ d'obligations à même les obligations échéant le 15 juillet 1993, de son émission d'obligations originale de 1 079 500,00 \$ datée du 15 juillet 1973 et portant intérêt au taux de 7,5 % et 8 % l'an, payable semi-annuellement les 15 janvier et 15 juillet de chaque année.

Les numéros des titres ainsi rachetés par voie de tirage au sort sont les suivants:

Dénominations de 1 000,00 \$

Rachat d'obligations: M078, M044, M223, M180, M258, M126, M070, M037, M127, M229, M026, M120, M179, M148, M326, M382, M295, M282, M417, M317, M297, M293 et M390.

Dénomination de 25 000,00 \$

Rachat d'obligations: A012.

Les obligations ainsi rachetées cesseront de porter intérêt à compter du 15 juillet 1990 et devront être présentées pour remboursement aux endroits indiqués dans l'obligation avec tous les coupons d'intérêt du 15 janvier 1991 au 15 juillet 1993 inclusivement.

Lévis-Lauzon, le 16 juin 1990

La greffière de la ville,

67222

SYLVIE DIONNE, avocate, O.M.A.

Changement de nom et d'autres qualités de l'état civil — Loi sur le

Demandes

Chein Kham

Prenez avis que Chein Kham, domiciliée au 1500, rue Crevier, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Nancy Law.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 8 juin 1990

Le procureur de la requérante,

PIERRE-LOUIS BAZINET, notaire

67260-25-2

Cheng-Shia Lee

Prenez avis que Cheng-Shia Lee, domiciliée au 1500, rue Crevier, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gerry Cheng-Shia Lee.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 8 juin 1990

Le procureur du requérant,

PIERRE-LOUIS BAZINET, notaire

67261-25-2

David Burstyn

Prenez avis que David Burstyn, domicilié au 5195, avenue West-Broadway, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de David Abramovitch.

Montréal, le 6 juin 1990

Le procureur du requérant,
SUZANNE LAMARRE, notaire

67242-25-2

Fah Yu Lu

Prenez avis que Fah Yu Lu, domicilié au 1593, boulevard Saint-Laurent, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Fay Lu.

Montréal, le 25 mai 1990

Le requérant,
FAH YU LU

67076-24-2

Gérald Joseph André Poli

Prenez avis que Gérald Joseph André Poli, domicilié au 2030, Saint-Antoine Ouest, appartement 2, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Gérald P. Frémont.

Montréal, le 7 juin 1990

Le requérant,
GÉRALD JOSEPH ANDRÉ POLI

67242-25-2

Giambattista Atroce

Prenez avis que Giambattista Atroce, domicilié au 7158, 17^e Avenue, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Giambattista Alfano.

Montréal, le 26 mai 1990

Le requérant,
GIAMBATTISTA ATROCE

67169-24-2

Ginette Themens

Prenez avis que Ginette Themens, domiciliée au 355, boulevard des Prairies, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Arianne Themens.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Laval, le 28 mai 1990

Le procureur de la requérante,
ME JOSCELYNE HÉNAULT

67262-25-2

Hagop Kafafian

Prenez avis que Hagop Kafafian, domicilié au 50, Berlioz, appartement 1406, Île-des-Sœurs, Verdun, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jacques Hagop Kavafian.

Montréal, le 4 juin 1990

Les procureurs du requérant,
SELINGER, KAZANDJIAN

67189-25-2

James Edward Landry

Prenez avis que James Edward Landry, domicilié au 1074, Perrot, Saint-Bruno, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de James Edward Mattie.

Ce changement affectera aussi Ghislaine Lafrance son épouse déjà connue sous le nom de Mattie.

Montréal, le 31 mai 1990

Le procureur du requérant,
LUCIE LEFRANÇOIS, avocate

67242-25-2

Jamie Gwenlee Butler

Prenez avis que Jamie Gwenlee Butler, domiciliée au 136, Brodeur, Hull, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jamie Gwenlee Johnson.

Hull, le 31 mai 1990

Les procureurs de la requérante,
BÉLEC BÉLANGER & ASSOCIÉS

67097-24-2

Jean Marineau

Prenez avis que Jean Marineau, domicilié au 3370, Somerset, Saint-Laurent, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Jean Bourassa-Marineau.

Laval, le 24 mai 1990

Le procureur du requérant,
ME LYNE LÉTOURNEAU

67077-24-2

Jérôme Jenneau Cliche

Prenez avis que Jérôme Jenneau Cliche, domicilié au 46, rue Colville, Howick, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Médard Jérôme Cliche.

Valleyfield, le 4 juin 1990

Le procureur du requérant,
PIERRE PLOURDE, avocat

67190-25-2

Joseph Léopold Marco Poissant

Prenez avis que Joseph Léopold Marco Poissant, domicilié au 151, 21^e Rue Ouest, case postale 186, Venise-en-Québec, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Léopold Marco Barsalou.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Venise-en-Québec, le 8 mars 1990

Le requérant,

67098-24-2

JOSEPH LÉOPOLD MARCO POISSANT

Joseph Martin Côté

Prenez avis que Joseph Martin Côté, domicilié au 7055, Pierre-Gadois, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Martin Boily-Côté.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Montréal, le 25 mai 1990

Le requérant,

67236-25-2

JOSEPH MARTIN CÔTÉ

Joseph René Mario Gaudreault

Prenez avis que Joseph René Mario Gaudreault, domicilié au 611, rue Levesque, Milot, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph René Mario Richard.

Milot, le 28 mai 1990

Le requérant,

67127-24-2

JOSEPH RENÉ MARIO GAUDREAULT

Joseph Roger Guitard

Prenez avis que Joseph Roger Guitard, domicilié au 187, de Bussy, Châteauguay, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roger Guitard.

Les personnes dont le nom peut être changé à la suite de la requête sont: Nancy Marie, fille du requérant et Bridget Maureen, épouse du requérant.

Châteauguay, le 16 avril 1990

Le requérant,

67272-25-2

JOSEPH ROGER GUITARD

Joseph Roland Yves Fournier

Prenez avis que Joseph Roland Yves Fournier, domicilié au 41, place d'Argenteuil, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Roland Yvon Fournier.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que le requérant lui-même.

Laval, le 24 mai 1990

Le requérant,

67078-24-2

JOSEPH ROLAND YVES FOURNIER

Joseph Romuald Léonard Paradis

Prenez avis que Joseph Romuald Léonard Paradis, domicilié au 355, 52^e Rue Est, Charlesbourg, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Joseph Romuald Léonard Charles Paradis.

Charlesbourg, le 22 mai 1990

Le requérant,

67099-24-2

JOSEPH ROMUALD LÉONARD PARADIS

Mardoche Assouline

Prenez avis que Mardoche Assouline, domicilié au 75, Glengarry, Mont-Royal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Tony Assouline.

Montréal, le 29 mai 1990

Le procureur de la requérante,

67079-24-2

ME RIKA BOHBOT

Marie Élise Éliane Bédard

Prenez avis que Marie Élise Éliane Bédard, domiciliée au 31, Panet, Pont-Rouge, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Lise Éliane Bédard.

Québec, le 11 juin 1990

Le procureur de la requérante,

67273-25-2

GILBERT RICHER, avocat

Marie-Ève Casavant

Prenez avis que Marie-Ève Casavant, domiciliée au 638, rue Sainte-Thérèse, Joliette, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Ève Tissot.

Joliette, le 28 mai 1990

Les procureurs de la requérante,

67141-24-2

DUPONT, LANDREVILLE ET ASSOCIÉS

Marie, Georgette, Diane Lapolice

Prenez avis que Marie, Georgette, Diane Lapolice, domiciliée au 1137, rue Bédard, Trois-Rivières, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Georgette, Diane Robert.

Trois-Rivières, le 30 mai 1990

Les procureurs de la requérante,

67244-25-2

AYOTTE, MALLETT & ALS

Marie Johanne Galant

Prenez avis que Marie Johanne Galant, domiciliée au 5331, 2^e Avenue, Rosemont, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Johanne Gallant.

Ce changement n'affectera aucune autre personne que la requérante elle-même.

Montréal, le 28 mai 1990

67128-24-2

La requérante,
MARIE JOHANNE GALLANT

Marie-Josée Rondeau

Prenez avis que Marie-Josée Rondeau, domiciliée au 2140, des Carrières, appartement 6, Montréal, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie-Josée D'Amour.

67245-25-2

Les procureurs de la requérante,
TOULET BUSHEY TURGEON & BLACKBURN

Marie Madeleine Cécile Toupin

Prenez avis que Marie Madeleine Cécile Toupin, domiciliée au 670, rue Jean-Guy-Hamelin, Rouyn-Noranda, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie, Madeleine, Cécile, Colette Toupin.

Rouyn-Noranda, le 31 mai 1990

67100-24-2

Le procureur de la requérante,
PATRICK MASSICOTTE, notaire

Marie Thérèse

Prenez avis que Marie Thérèse, domiciliée au R.R. no 1, River Road, Quyon, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Marie Thérèse Hébert.

Aylmer, le 31 mai 1990

67263-25-2

Le procureur de la requérante,
DENISE F. LACHAPPELLE

Marlene Patricia Langer

Prenez avis que Marlene Patricia Langer, domiciliée au 258, rue Alexandre, Laval, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Patty-Marlene Langer.

Montréal, le 6 juin 1990

67274-25-2

Les procureurs de la requérante,
UNTERBERG, CARISSE & ASS.

Polina Mihajlovic

Prenez avis que Polina Mihajlovic, domiciliée au 328, avenue Grosvenor, Westmount, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Polina Grace.

Westmount, le 6 juin 1990

67264-25-2

La requérante,
POLINA MIHAJLOVIC

Prosper Aimé Kiraranganya

Prenez avis que Prosper Aimé Kiraranganya, domicilié au 5585, Vauclin, Brossard, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Prosper Kira.

La Prairie, le 1^{er} juin 1990

67191-25-2

Les procureurs du requérant,
DEMERS & HUOT

Renée Audit

Prenez avis que Renée Audit, domiciliée au 21, 14^e Avenue Sud, Sherbrooke, s'adressera au ministre de la Justice afin d'obtenir un certificat lui permettant de changer son nom en celui de Renée Audy.

Sherbrooke, le 25 mai 1990

67080-24-2

La requérante,
RENÉE AUDIT

Code de procédure civile (Article 139)

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003499-904

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ALAIN MONTBLANCH, domicilié au 5853, Esplanade, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Alain Montblanch, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

1496

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
Cour provinciale — District de Québec
No 200-02-003508-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre CASSIM AUZAM, domicilié au 67, Pardo Avenue, appartement 26, Pointe-Claire, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Cassim Auzam, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

1496

Le greffier,
NICOLE CÔTÉ

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-010402-891

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **CHRISTIANE LACROIX**, domiciliée au 2814 B, Hochelaga, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Christiane Lacroix, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003101-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **CHRISTINE LABRECQUE**, domiciliée au 4382, Saint-André, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Christine Labrecque, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003100-908

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DANIEL DE ANGELIS**, domicilié au 2445, rue Nantel, appartement 5, Brossard, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel De Angelis, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-05-001055-909

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DANIEL RODNE**, domicilié au 3263, Gaétane, Fabreville, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Daniel Rodne, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003767-904

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DONALD BÉLANGER**, domicilié au 737, du Château, appartement 23, Sainte-Foy, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Donald Bélanger, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003759-901

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **DWIGHT MAZMANIAN**, domicilié au 6630, Sherbrooke, appartement 1807, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Dwight Mazmanian, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003784-909

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ELAINE DUBÉ, domiciliée au 1556, boulevard Alexandre, Sherbrooke, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Elaine Dubé, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003771-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre GASTON CHARLES, domicilié au 8501, Pie IX, appartement 1, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Gaston Charles, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003765-908

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JEAN-MARC ROY, domicilié au 4274, rue Marquette, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Jean-Marc Roy, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003512-904

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JOHN GLEN CARNEY, domicilié au 6110, Grenier, Saint-Hubert, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à John Glen Carney, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003528-900

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre JULIE TANGUAY, domiciliée au 1449, Jean Royer, Sainte-Foy, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Julie Tanguay, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003766-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre KEVIN MCLACHLEN, domicilié au 23, Laurier Drive, Aylmer, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Kevin McLachlen, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003510-908

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARC GAGNON, domicilié au 2828, Berthier, appartement 4, Jonquières, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Marc Gagnon, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003789-908

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MARIE MYRTHO JOSEPH, domiciliée au 11950, Grenet, 3502, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Marie-Myrtho Joseph, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003506-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MICHEL BÉDARD, domicilié au 1712, D'Arcy McGee, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Michel Bédard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003780-907

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre MOHAMMAD MONSEF SALEH, domicilié au 2525, rue Cavendish, appartement 806, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Mohammad Monsef Saleh, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003107-903

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NADIA ANTHONY, domiciliée au 5233, Bélanger, appartement 2, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Nadia Anthony, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003517-903

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre NATHALIE ALAIN, domiciliée au 553, Commerciale, appartement 3, Saint-David, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Nathalie Alain, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003785-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **NORMAND POIRIER**, domicilié au 314, de l'Anse, Saint-Marc-sur-Richelieu, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Normand Poirier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003516-905

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **RACHEL CESAR**, domiciliée au 342, Laurin, Pierrefonds, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Rachel César, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003774-900

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **RAJAN KUMAR ARORA**, domicilié au 10650, St-Laurent, appartement 106, Montréal, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Rajan Kumar Arora, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003525-906

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **REINELDE RHAINDS**, domicilié au 195, des Pionniers, Tadoussac, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Reinelde Rhains, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003104-900

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **RICHARD MICHAUD**, domicilié au 1431 Nicolet, Québec, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Richard Michaud, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003787-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre **ROBERT BENGLE**, domicilié au 260, Léon Bloy, appartement 4, Châteauguay, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Bengle, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003761-907

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROBERT CARRIER, domicilié au 1315, Dufrost, Saint-Bruno, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Robert Carrier, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003526-904

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre ROSAIRE GIRARD, domicilié au 364, Morin, Chicoutimi, défendeur.

Assignment

Ordre est donné à Rosaire Girard, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 5 juin 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003773-902

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SERAFIMA CISTEL CENTER, domiciliée au 5108, De Gaspé, Montréal, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Serafima Cistel Center, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

1496

Canada — Province de Québec
 Cour provinciale — District de Québec
 No 200-02-003519-909

LE PROCUREUR GÉNÉRAL DE LA PROVINCE DE QUÉBEC, représentant Sa Majesté du Chef de la province, demandeur, contre SHIRLEE ALEX ANBER, domiciliée au 477, 67^e Avenue, Laval, défenderesse.

Assignment

Ordre est donné à Shirlee Alex Anber, partie défenderesse, de comparaître au greffe de cette Cour dans les trente (30) jours de la publication du présent avis à la *Gazette officielle du Québec*.

Une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe à l'intention de la partie défenderesse.

Québec, le 29 mai 1990

Le greffier,
 NICOLE CÔTÉ

Compagnie (Partie IA) — Loi sur les

Délivrance d'un certificat de constitution

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de constitution à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2754-5177		
2754-5177 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Chicoutimi
2754-5250		
2754-5250 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Gaspé
2754-5417		
2754-5417 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Rimouski
2754-5581		
2754-5581 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Iberville
2754-5839		
2754-5839 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Québec
2754-5862		
2754-5862 QUÉBEC INC.	1990 06 01	Québec
2754-5888		
2754-5888 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Québec
2754-5946		
2754-5946 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Québec
2754-5961		
2754-5961 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Québec
2754-6209		
2754-6209 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Québec
2754-6225		
2754-6225 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Québec
2754-6258		
2754-6258 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Trois-Rivières
2754-6282		
2754-6282 QUÉBEC INC.	1990 05 31	Québec
2754-6480		
2754-6480 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Abitibi
2754-6498		
2754-6498 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Abitibi
2754-7025		
2754-7025 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Québec
2754-7058		
2754-7058 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Québec
2754-7173		
2754-7173 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Québec
2754-7199		
2754-7199 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Drummond
2754-7207		
2754-7207 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Alma
2754-7272		
2754-7272 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Kamouraska
2754-7363		
2754-7363 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Roberval

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2754-7652		
2754-7652 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Québec
2754-7660		
2754-7660 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montmagny
2754-7678		
2754-7678 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Bonaventure
2754-8007		
2754-8007 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Saint-François
2756-2263		
2756-2263 QUÉBEC INC.	1990 05 31	Terrebonne
2756-8302		
2756-8302 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Longueuil
2756-8310		
2756-8310 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Longueuil
2756-8344		
2756-8344 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Saint-Hyacinthe
2756-8351		
2756-8351 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-8377		
2756-8377 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-8385		
2756-8385 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-8393		
2756-8393 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-8765		
2756-8765 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Bedford
2756-8773		
2756-8773 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Hull
2756-8781		
2756-8781 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Beauharnois
2756-8880		
2756-8880 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-8914		
2756-8914 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Joliette
2756-8922		
2756-8922 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-8989		
2756-8989 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9078		
2756-9078 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Beauharnois
2756-9086		
2756-9086 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Kamouraska
2756-9094		
2756-9094 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Terrebonne
2756-9144		
2756-9144 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Bedford
2756-9151		
2756-9151 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9227		
2756-9227 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Terrebonne

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9250 2756-9250 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Longueuil
2756-9268 2756-9268 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9292 2756-9292 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Beauharnois
2756-9300 2756-9300 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9318 2756-9318 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9359 2756-9359 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9367 2756-9367 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9375 2756-9375 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9383 2756-9383 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9391 2756-9391 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Montréal
2756-9417 2756-9417 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Saint-Hyacinthe
2756-9425 2756-9425 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Laval
2756-9458 2756-9458 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9466 2756-9466 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9516 2756-9516 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Richelieu
2756-9532 2756-9532 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2756-9557 2756-9557 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2756-9565 2756-9565 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Laval
2756-9573 2756-9573 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Gaspé
2756-9581 2756-9581 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2756-9607 2756-9607 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Laval
2756-9623 2756-9623 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Longueuil
2756-9649 2756-9649 QUÉBEC INC.	1990 05 23	Laval
2756-9664 2756-9664 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Saint-Maurice
2756-9672 2756-9672 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Mingan

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9680		
2756-9680 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Longueuil
2756-9722		
2756-9722 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Terrebonne
2756-9748		
2756-9748 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9763		
2756-9763 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Beauharnois
2756-9797		
2756-9797 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9813		
2756-9813 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Terrebonne
2756-9821		
2756-9821 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9839		
2756-9839 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Rouyn-Noranda
2756-9854		
2756-9854 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Saint-Hyacinthe
2756-9862		
2756-9862 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Chicoutimi
2756-9888		
2756-9888 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9896		
2756-9896 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9912		
2756-9912 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Rimouski
2756-9920		
2756-9920 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9946		
2756-9946 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Beauharnois
2756-9987		
2756-9987 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9995		
2756-9995 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Terrebonne
2757-0001		
2757-0001 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Terrebonne
2757-0035		
2757-0035 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0043		
2757-0043 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0050		
2757-0050 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0134		
2757-0134 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Longueuil
2757-0142		
2757-0142 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0167		
2757-0167 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Laval
2757-0175		
2757-0175 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-0183		
2757-0183 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0191		
2757-0191 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0225		
2757-0225 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0233		
2757-0233 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Terrebonne
2757-0241		
2757-0241 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Chicoutimi
2757-0266		
2757-0266 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Saint-Hyacinthe
2757-0332		
2757-0332 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Hull
2757-0357		
2757-0357 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Beauharnois
2757-0365		
2757-0365 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Longueuil
2757-0423		
2757-0423 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Longueuil
2757-0498		
2757-0498 QUÉBEC INC.	1990 06 01	Montréal
2757-0522		
2757-0522 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Beauharnois
2757-0571		
2757-0571 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Terrebonne
2757-0589		
2757-0589 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0597		
2757-0597 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Laval
2757-0605		
2757-0605 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Laval
2757-0613		
2757-0613 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0621		
2757-0621 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0639		
2757-0639 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0647		
2757-0647 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Terrebonne
2757-0654		
2757-0654 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Longueuil
2757-0670		
2757-0670 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Rimouski
2757-0696		
2757-0696 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Richelieu
2757-0704		
2757-0704 QUÉBEC INC.	1990 05 31	Montréal
2757-0787		
2757-0787 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-0803		
2757-0803 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Longueuil
2757-0829		
2757-0829 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0837		
2757-0837 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Terrebonne
2757-0852		
2757-0852 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Joliette
2757-0860		
2757-0860 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Longueuil
2757-0894		
2757-0894 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Longueuil
2757-0936		
2757-0936 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Saint-François
2757-0951		
2757-0951 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Terrebonne
2757-0969		
2757-0969 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Joliette
2757-0977		
2757-0977 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-0985		
2757-0985 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Joliette
2757-1009		
2757-1009 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Joliette
2757-1017		
2757-1017 QUÉBEC INC.	1990 05 25	Joliette
2757-1025		
2757-1025 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Joliette
2757-1033		
2757-1033 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1058		
2757-1058 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Laval
2757-1074		
2757-1074 QUÉBEC INC.	1990 05 31	Montréal
2757-1090		
2757-1090 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Joliette
2757-1108		
2757-1108 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Beauharnois
2757-1124		
2757-1124 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Joliette
2757-1207		
2757-1207 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-1231		
2757-1231 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1298		
2757-1298 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Joliette
2757-1306		
2757-1306 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1314		
2757-1314 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-1371		
2757-1371 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1397		
2757-1397 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1405		
2757-1405 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Joliette
2757-1439		
2757-1439 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1462		
2757-1462 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1470		
2757-1470 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Terrebonne
2757-1488		
2757-1488 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Roberval
2757-1504		
2757-1504 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Hull
2757-1538		
2757-1538 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1553		
2757-1553 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Terrebonne
2757-1579		
2757-1579 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1603		
2757-1603 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1637		
2757-1637 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1645		
2757-1645 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1652		
2757-1652 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1660		
2757-1660 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1686		
2757-1686 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1702		
2757-1702 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Laval
2757-1710		
2757-1710 QUÉBEC INC.	1990 06 01	Beauharnois
2757-1819		
2757-1819 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Laval
2757-1835		
2757-1835 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1843		
2757-1843 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Terrebonne
2757-1876		
2757-1876 QUÉBEC INC.	1990 05 29	Saint-François
2757-1900		
2757-1900 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1975		
2757-1975 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-1983		
2757-1983 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-1991		
2757-1991 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-2049		
2757-2049 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-2056		
2757-2056 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Laval
2757-2064		
2757-2064 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Laval
2757-2072		
2757-2072 QUÉBEC INC.	1990 05 31	Drummond
2757-2247		
2757-2247 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-2254		
2757-2254 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Mingan
2757-2262		
2757-2262 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Québec
2757-2288		
2757-2288 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Joliette
2757-2296		
2757-2296 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Laval
2757-2312		
2757-2312 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Montréal
2757-2635		
2757-2635 QUÉBEC INC.	1990 05 30	Joliette
2757-2031		
ACADÉMIE S.N.E. INC.	1990 05 30	Terbonne
2757-0092		
L'ACTUEL DE ST-LÉONARD INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9615		
AD TECHNOLOGIE INC.	1990 05 23	Montréal
2756-8955		
ADEQA CONSTRUCTION INC.	1990 05 24	Bedford
2757-0910		
AGENCE DE RECOUVREMENT CONTACT INC.	1990 05 29	Laval
2757-2015		
LES AGRÉGATS DESPATIS INC.	1990 05 30	Terbonne
2754-6175		
AGRONOËL (1990) INC.	1990 05 29	Québec
2754-4733		
ALIMENTATION L. Y.J. INC.	1990 05 17	Saint-François
2757-0886		
ALIMENTS EXCELCO (1990) INC. EXCELCO FOODS (1990) INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0902		
LES ALIMENTS LA HAYE INC.	1990 05 29	Bedford
2757-1868		
ALLIANCE 1 ^{er} SOINS DU QUÉBEC INC.	1990 05 29	Laval
2757-0662		
AMUSEMENTS D.F. INC.	1990 05 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2754-5573 AQUATECHPRO INC.	1990 05 28	Beauce
2756-8740 LES ASSURANCES Y. ET A. LEMIEUX INC.	1990 05 22	Québec
2754-5433 ATELIER DE MACHINAGE BERTHIAUME INC.	1990 05 28	Québec
2754-5599 AUBAINES DE MATÉRIAUX T.M. INC.	1990 05 29	Québec
2756-9870 AUBERGE DU BARACHOIS INC.	1990 05 24	Chicoutimi
2754-5979 AUBERGE LA BOUCLÉE INC.	1990 05 30	Charlevoix
2757-1736 AURÉLE LEFEBVRE & FILS INC.	1990 05 29	Saint-Maurice
2757-0530 AUSTRAL COURTAGE IMMOBILIER INC.	1990 05 28	Montréal
2757-0415 AVAC BÉTON INC.	1990 05 28	Bedford
2757-0282 AYOTTE ET LESPÉRANCE INC.	1990 05 25	Trois-Rivières
2756-8369 A. SMITH COUVREUR INC.	1990 05 24	Joliette
2757-0340 BETA - BUREAU D'ÉTUDES EN TECHNIQUES AVANCÉES INC.	1990 05 25	Montréal
2757-1751 BIJOUX, ACCESSOIRES DE MODE MONTANARINI INC.	1990 05 30	Longueuil
2754-7728 BIO-BEAUCE DISTRIBUTION INC.	1990 05 30	Beauce
2754-6191 BLANC & NOIR PUBLIM INC.	1990 05 29	Québec
2754-3958 LES BOIS M.L.S. INC.	1990 05 28	Montmagny
2754-7702 BOUCHERIE D'ANTAN GHISLAIN PAQUIN INC.	1990 05 31	Trois-Rivières
2754-6563 BOUTIQUE DE SKI MONT ORIGINAL INC.	1990 05 29	Beauce
2756-9177 BOUTIQUE EDUCAJOU INC.	1990 05 24	Saint-François
2754-7041 BRODERIE PUBLICITAIRE T.M. INC.	1990 05 28	Frontenac
2757-1629 CAF-EXPRESSO-RÉFRIGÉRATION SERVICES & VENTES INC.	1990 05 29	Montréal
2757-0100 CAPITAL MOBICOM INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0381 CENTRE DE PNEUS D.L. INC.	1990 05 28	Terrebonne
2754-5987 LES CÉRAMIQUES BOURASSA ET FILS INC.	1990 05 30	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-1363 LES CÉRAMIQUES ET MARBRES LAZIO INC. LAZIO CERAMIC AND MARBLE INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1728 CERMATIC INC.	1990 05 30	Iberville
2754-6167 CHANTIERS CONJOINTS INC.	1990 05 25	Alma
2757-0688 CHARGEMENT MARTIN GAGNON INC.	1990 05 30	Joliette
2757-1199 CHARLES CRÉPEAU (HTF) INC.	1990 05 28	Terrebonne
2754-5995 CHEMISE C. ROY (1990) INC.	1990 05 30	Beauce
2756-9599 CLÔTURE VERSATILE INC.	1990 05 28	Bedford
2754-8080 LE CLOU DE LA CONSTRUCTION INC.	1990 05 30	Québec
2757-1272 CLUB VIDÉO OSCAR & CÉSAR INC.	1990 05 29	Terrebonne
2754-7140 COGARDIN INC.	1990 05 29	Québec
2754-5441 COIFFURE ESTHÉTIQUE ROJO INC.	1990 05 28	Québec
2757-2270 LA COMPAGNIE DE CONSTRUCTION PIZZAGALLI INC.	1990 05 30	Montréal
2756-9185 LES CONFECTIONS HÉBEN INC.	1990 05 25	Terrebonne
2754-6571 CONSTRUCTION MICHEL ST-HILAIRE INC.	1990 05 29	Beauce
2757-1785 LES CONSTRUCTIONS MICHEL GOSSELIN INC.	1990 05 30	Saint-Hyacinthe
2757-0258 LES CONSULTANTS MICRO TOP INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0712 LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS 3D	1990 06 01	Montréal
2754-7181 LES COUPES MÉCANISÉES GAUDREAU INC.	1990 05 30	Chicoutimi
2756-9805 COUVRE PLANCHER PAR EXCELLENCE INC.	1990 05 29	Longueuil
2754-5805 COUVRE PLANCHERS VANIER INC.	1990 05 28	Québec
2754-3933 CRÉATIONS J.P.L. INC.	1990 05 25	Trois-Rivières
2757-0209 CYCLO-TOURISTE INC.	1990 05 28	Montréal
2757-1678 DANIEL KOCHENBURGER ET FILS (FERBLANTIER - COUVREUR) INC.	1990 05 30	Montréal
2757-0795 DÉMÉNAGEMENT RIVE SUD (1990) INC. SOUTH SHORE MOVING (1990) INC.	1990 05 28	Longueuil

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-8328 DÉPANNÉUR LA GRIGNOTINE INC.	1990 05 23	Longueuil
2757-0506 DESCÔTEAUX, STRECKO INC.	1990 05 25	Montréal
2754-7298 DÉVELOPPEMENT NICOLE BOSSÉ INC.	1990 05 28	Saint-François
2756-9789 LES DÉVELOPPEMENTS VAL ANSE INC.	1990 05 24	Chicoutimi
2757-1082 DISTRIBUTION MARIE-JEAN INC.	1990 05 30	Longueuil
2756-9698 DISTRIBUTION SODISMAT INC.	1990 05 23	Arthabaska
2754-5193 LES DISTRIBUTIONS L.D.M. INC.	1990 05 25	Longueuil
2757-1223 LES DISTRIBUTIONS MARC-ANDRÉ SAVARD INC.	1990 05 29	Montréal
2757-0548 DUMAS BENOIT DESIGNERS INC.	1990 06 01	Saint-Hyacinthe
2754-6183 ÉCOLE DE SKI NAUTIQUE PAPINEAUVILLE INC.	1990 05 28	Hull
2754-5797 ÉDICOM INC.	1990 05 28	Québec
2757-0449 ENSEIGNES PROVINCIALES A.D.A. INC.	1990 05 28	Trois-Rivières
2757-1249 LES ENTREPRISES GREY CAN INC.	1990 05 29	Longueuil
2757-0563 ENTREPRISES MINIÈRES CA-NO INC.	1990 05 28	Alma
2757-0084 LES ENTREPRISES MYMM INC.	1990 06 04	Longueuil
2754-7116 LES ENTREPRISES M.H. POULIN INC.	1990 05 28	Beauce
2756-9342 ENTRETIEN RÉNO-VITRE LAVAL INC.	1990 05 23	Montréal
2754-5854 ÉPICERIE J. PROVENCHER INC.	1990 05 28	Arthabaska
2754-7314 L'ÉRABLIÈRE AUX VERSANTS INC.	1990 05 28	Trois-Rivières
2756-9284 EXCAVATION N. LEDUC INC.	1990 05 28	Terrebonne
2754-7066 FERME AVICOLE CAXTON INC.	1990 05 24	Drummond
2754-5235 FERME DEBLOIS & FILS INC.	1990 05 29	Beauce
2757-0076 FERME GABRIEL NAULT INC.	1990 05 24	Richelieu
2757-0555 FERME GERVAIS GAGNÉ INC.	1990 05 28	Rimouski
2757-0308 FERME JOLIET INC.	1990 05 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9433 FERME LAURENT NAULT INC.	1990 05 24	Richelieu
2754-6613 FERME LUCIEN BLAIS INC.	1990 05 31	Beauce
2754-5904 FERME M.R. LAROCHELLE INC.	1990 05 29	Québec
2754-7264 FERME PIER-LIS INC.	1990 05 25	Frontenac
2754-6530 FERME ROY & PROVENÇAL INC.	1990 05 29	Beauce
2756-9490 FERME R.C. LAPOINTE & FILS INC.	1990 05 25	Joliette
2757-1355 FINITION DE CIMENT NOLA INC.	1990 05 29	Montréal
2756-9441 FINITION INTÉRIEURE GRAFFITI INC.	1990 05 25	Joliette
2757-0126 LA FORÊT DE SOIE INC.	1990 05 25	Montréal
2756-9904 LES FORGES MARIN INC.	1990 05 24	Saint-François
2754-8072 FORMULE I INC.	1990 05 30	Québec
2754-7629 FRANK LANGEVIN (1990) INC.	1990 05 28	Québec
2757-1496 FRANKLIN MÉDICAL INC.	1990 05 29	Montréal
2756-9730 FRED DEELEY IMPORTATIONS QUÉBEC LTÉE <i>FRED DEELEY IMPORTS QUÉBEC LTD.</i>	1990 05 24	Montréal
2757-0811 FRUITERIE ROXBORO INC.	1990 05 28	Montréal
2756-8898 FRUITS «LE JARDINIER» INC.	1990 05 23	Laval
2757-0464 GAGNON REMORQUAGE INC.	1990 05 25	Montréal
2757-1264 GARAGE G & M BOYER INC.	1990 05 29	Iberville
2757-2239 GARAGE O. VALLÉE INC.	1990 05 30	Bonaventure
2757-0878 GARAGE RONALD HAYES INC.	1990 05 29	Beauharnois
2754-6464 GARAGE YVAN DUSSAULT INC.	1990 05 30	Québec
2754-3982 GARDERIE PICOLO INC.	1990 05 28	Arthabaska
2756-9631 GERENOV INC.	1990 05 23	Montréal
2754-7637 GESCOT INC.	1990 05 29	Québec
2754-6308 GESTION A.G. LAFLAMME INC.	1990 05 31	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-2908 GESTION BERTOLDI INC.	1990 05 31	Montréal
2757-1967 GESTION CAP CAMARAT INC. CAP CAMARAT HOLDINGS INC.	1990 05 30	Montréal
2757-0407 GESTION CLAUDE LÉGER INC.	1990 05 28	Charlevoix
2754-7132 GESTION CLÉMENT GUILBAULT INC.	1990 05 29	Québec
2754-7082 GESTION FRANÇOIS MALTAIS INC.	1990 05 25	Saint-François
2754-6514 GESTION GARON, LANDRY INC.	1990 05 30	Kamouraska
2754-5227 GESTION JEAN-PAUL DIONNE INC.	1990 05 29	Saint-François
2754-8031 GESTION JOLLIET INC.	1990 05 30	Montmagny
2757-1181 GESTION JOSEPH AUDET INC.	1990 05 28	Montréal
2757-2619 GESTION J.L. GERVAIS INC.	1990 05 30	Montréal
2754-6290 GESTION LA PARMENTIÈRE INC.	1990 05 29	Saint-François
2757-2213 GESTION LUNIMAK INC.	1990 05 30	Laval
2756-9714 GESTION MICHEL LANDRY INC.	1990 05 24	Terrebonne
2757-0068 GESTION M.L.K. INC.	1990 05 25	Trois-Rivières
2757-0159 GESTION NORDU INC.	1990 05 25	Québec
2757-0944 GESTION PROVOST & SAVARIA INC.	1990 05 29	Longueuil
2754-8270 GESTION RENÉ DIONNE INC.	1990 05 29	Saint-François
2754-7355 GESTION ROGER GIGUÈRE INC.	1990 05 29	Beauce
2757-0274 GESTION WALT FUND INC.	1990 05 24	Montréal
2757-1512 GESTION YMILI INC.	1990 05 29	Beauharnois
2757-1918 GESTIONS I. COURTEMANCHE INC.	1990 05 30	Bedford
2757-1892 GESTIONS JYCOURT INC.	1990 05 30	Bedford
2754-8304 LES GESTIONS SAMSON, JALBERT INC.	1990 05 31	Québec
2756-9961 GILLES DAVID & ASSOCIÉS INC.	1990 05 24	Laval
2754-3446 GROUPE AGRO SERVICES PERSONNELS INC.	1990 05 28	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9953 GROUPE COGESIS INC.	1990 05 24	Québec
2754-7223 LE GROUPE CONSEIL BOWIE KNIFE INC.	1990 05 30	Québec
2754-3941 LE GROUPE DE GESTION MARTINE PLANTE INC.	1990 05 25	Saint-Maurice
2754-5425 GROUPE DE RECHERCHES ÉCOLOGIQUES LES BATTURES INC.	1990 05 28	Chicoutimi
2757-2205 LE GROUPE D'INVESTISSEMENT PROVEST 90 INC. <i>PROVEST 90 INVESTMENT GROUP INC.</i>	1990 05 29	Montréal
2754-5458 HABITATIONS C.L.P. (1990) INC.	1990 05 25	Kamouraska
2756-9482 LES HABITATIONS «PREMIÈRE» INC.	1990 05 25	Montréal
2757-0217 IMAGES & SON INTERNATIONAL PRODUCTIONS (I.S.I.P.) INC.	1990 05 28	Montréal
2757-1173 LES IMMEUBLES A.B.C. LEDUC INC.	1990 05 28	Montréal
2757-1116 LES IMMEUBLES LATRAVERSE INC.	1990 05 28	Témiscamingue
2757-1561 LES IMMEUBLES ROBERT GOUIN INC.	1990 05 29	Laval
2754-3677 IMPORTATIONS LEMIT INC.	1990 05 25	Québec
2757-1389 IMPRIMERIE ANDRÉ INC. <i>ANDRÉ PRINTING INC.</i>	1990 05 29	Montréal
2757-1413 LES INDUSTRIES DU BOIS B.G.L. INC.	1990 05 29	Saint-Maurice
2754-7074 INSTALLATIONS D'ARMOIRES D.M. INC.	1990 05 25	Beauce
2757-1330 INSTITUT TANGENTE BEAUTÉ INC.	1990 05 29	Montréal
2756-9938 INTER-RÉNOVATION M-31 INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0399 LES INVESTISSEMENTS LAHAIE MASSIE INC.	1990 05 28	Laval
2756-9128 ISOLATION LUC GIROUX INC.	1990 05 23	Montréal
2757-1447 JACQUES CLAVIEZ INFORMATIQUE INC.	1990 05 30	Longueuil
2757-0324 JANNIJAC ORIGINAL INC.	1990 05 25	Montréal
2754-7157 JAYRO INC.	1990 05 29	Québec
2757-0290 JULES LACHANCE INC.	1990 05 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-8963 KRAUS STRAMELÉCH IMPORT-EXPORT INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9243 LABORATOIRE DENTECH INC.	1990 05 24	Montréal
2757-0019 LABORATOIRE MÉRITE INC.	1990 05 25	Terrebonne
2754-6159 LABRIE, LACHANCE INC.	1990 05 28	Québec
2756-8336 LE LIQUIDATEUR MASSON INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9193 LOOK SOLEIL INTERNATIONAL INC.	1990 05 24	Montréal
2754-5201 MAÇONNERIE CHABOT & FILS INC.	1990 05 30	Québec
2756-9169 MAGAZINE DÉCORATION 4 SAISONS INC.	1990 05 25	Montréal
2757-2304 MAISON ANNIE-MICHEL INC.	1990 05 30	Saint-François
2754-3453 MARANDA COMMUNICATION INC.	1990 05 28	Québec
2754-7017 MARANDA & SIMARD INC.	1990 05 28	Québec
2757-1744 MÉCANIQUE INDUSTRIELLE MARIO LESSARD INC.	1990 05 29	Longueuil
2754-3966 MÉDI-CENTRE RIMOUSKI INC.	1990 05 28	Québec
2757-0480 MEGA-SERV INTERNATIONAL SERVICES INFORMATIQUES INC. <i>MEGA-SERV INTERNATIONAL COMPUTER SERVICES INC.</i>	1990 05 28	Montréal
2757-1694 MÉGA-VENT QUÉBEC INC.	1990 05 30	Québec
2757-1421 METAMEDIA INFORMATIQUE INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1942 MÉTONO INC.	1990 05 30	Abitibi
2757-0993 MICROBUS INC.	1990 05 29	Longueuil
2757-2221 MINACOM TÉLÉCOMMUNICATIONS INTERNATIONALES INC. <i>MINACOM INTERNATIONAL TELECOMMUNICATIONS INC.</i>	1990 05 30	Montréal
2756-9334 MOBILE HAUTE PRESSION PIERRE TREMBLAY INC.	1990 05 23	Terrebonne
2756-9656 MULTI-SERVICES DANIEL RIOPEL INC.	1990 05 24	Joliette
2756-9201 NANCY NEWTON INC.	1990 05 24	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9474 NORCAD, LA CORPORATION D'INVESTISSEMENTS <i>NORCAD INVESTMENT CORPORATION</i>	1990 05 24	Montréal
2754-7645 N.L.P. DÉNEIGEMENT INC.	1990 05 29	Québec
2754-5631 PAYSAGES ROSSIGNOL INC.	1990 05 28	Hull
2757-1926 LES PEINTRES MAGNIFIQUES LAVAL INC.	1990 05 30	Laval
2754-5649 PEINTURE OTIS INC.	1990 05 28	Hull
2754-5896 LES PÉTROLES J.M.L. INC.	1990 05 29	Québec
2757-1157 LES PÉTROLES MAURICE LACELLE INC.	1990 05 28	Beauharnois
2754-6605 PIAQ, PROTOTYPES INDUSTRIELS AUTOMATISÉS DU QUÉBEC INC.	1990 05 31	Québec
2757-0845 PLACEMENT GESCATAL INC.	1990 05 28	Montréal
2756-8948 LES PLACEMENTS DOULOU INC.	1990 05 24	Montréal
2754-7215 LES PLACEMENTS RODIER INC.	1990 05 30	Québec
2757-1777 LES PLACEMENTS R.M.H. INC.	1990 05 30	Terrebonne
2754-3990 PLOMBERIE DANY FORTIN INC.	1990 05 28	Rimouski
2757-0373 PLOMBERIE STE-CROIX INC.	1990 05 28	Québec
2757-1215 LES PORTES AUTO MAGIQUE INC.	1990 05 29	Beauharnois
2754-6472 PORTES LE MIEUX INC. <i>THE BEST DOORS INC.</i>	1990 05 28	Saint-François
2756-9979 LES PRODUCTIONS DU CHÉQUIER THÉÂTRAL INC.	1990 05 25	Montréal
2757-1322 PRODUCTIONS SOPHIE DANSEREAU INC.	1990 05 29	Montréal
2756-9755 LES PRODUCTIONS SUR MESURE INC.	1990 05 24	Joliette
2756-9847 LES PRODUCTIONS VIMMO INC.	1990 05 24	Montréal
2757-1280 PUBLIPOSTAGE LISE PETIT INC.	1990 05 29	Laval
2757-0472 QUINCAILLERIE A. CHARBONNEAU INC.	1990 05 28	Terrebonne
2754-8106 RÉCUPÉRATION H.C. INC.	1990 05 29	Québec

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2756-9706 LES RÉCUPÉRATIONS B.B.L. INC.	1990 05 23	Laval
2754-5219 LES RECYCLEURS DE L'ENVIRONNEMENT INC.	1990 05 30	Québec
2754-5185 LES RÉNOVATIONS CLOUVIS INC.	1990 05 25	Saint-François
2757-0928 RÉSIDENCE RACHEL INC.	1990 05 29	Montréal
2756-8757 RESTAURANT LES 2 FILLES INC.	1990 05 23	Arthabaska
2756-9235 RESTAURANT / BUFFET KOFAI LTÉE	1990 05 25	Montréal
2756-8930 RESTO-RÉTRO MARILYNE INC.	1990 05 24	Montréal
2757-1140 LES RIVES EIDER INC.	1990 05 28	Labelle
2757-0431 LA RÔTISSERIE CARREFOUR LAROCHELLE INC.	1990 05 28	Joliette
2757-2007 LES ROULEMENTS R.C.L. LTÉE	1990 05 30	Hull
2757-1934 R.G. BOIVIN CONSULTANTS INC.	1990 05 30	Terrebonne
2757-1595 SABLIÈRE ELMIRE INC.	1990 05 29	Saint-Hyacinthe
2757-1132 SALIMAR INC.	1990 05 28	Joliette
2754-7090 SÉCURI-SPORT INC.	1990 05 28	Québec
2756-8997 SERGE PARIS PLOMBERIE & CHAUFFAGE INC.	1990 05 24	Longueuil
2754-6506 SERVICE DE COUCHES DOUX COTON INC.	1990 05 30	Québec
2756-9276 SERVICE DE LAVAGE MOBILE (S.L.M.) ST-HILAIRE INC.	1990 05 25	Saint-Hyacinthe
2756-9540 SERVICE DE PORTES CHRISTIAN DAIGLE INC.	1990 05 28	Longueuil
2754-7033 SERVICE DE RESSOURCES HUMAINES T.A.S. & ASSOCIÉS INC.	1990 05 28	Québec
2757-1520 SERVICE DE TRANSPORT BRISE-GLACE INC.	1990 05 29	Iberville
2756-9136 SERVICES ADAPTÉS RIVE-SUD INC.	1990 05 23	Longueuil
2757-1884 SERVICES ADMINISTRATIFS C. PINSONNEAULT INC.	1990 05 30	Bedford
2757-0316 SERVICES BAYLOW & RICHARDS INC. BAYLOW & RICHARDS SERVICES INC.	1990 05 25	Joliette

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-0118 LES SERVICES DE TRANSPORT E.Y.L. INC.	1990 05 25	Arthabaska
2757-1769 LES SERVICES INFORMATIQUES E.F.B.C. INC.	1990 05 30	Montréal
2756-8799 SIGERCO INC.	1990 05 23	Drummond
2757-0456 SOCIÉTÉ DANEC CONSULTANT INC.	1990 05 28	Longueuil
2756-9524 SOCIÉTÉ DE PLACEMENT HYDROPLAN LTÉE	1990 05 25	Montréal
2756-9219 SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE PREMDEV INC.	1990 05 24	Montréal
2756-9326 SODISMAT TRANSPORT INC.	1990 05 23	Arthabaska
2757-1454 SOL PRO IRRIGATION INC.	1990 05 29	Longueuil
2757-2601 LES SPÉCIALITÉS DU DR J.-C. DUPONT INC.	1990 05 30	Drummond
2754-7124 SPEQ HAUTE-GATINEAU INC.	1990 05 28	Labelle
2757-1546 STATION SERVICE SONIC DUMAIS INC.	1990 05 29	Joliette
2756-8906 STYLE MUSIQUE INC.	1990 05 23	Frontenac
2757-1256 SUPERMARCHÉ BILODEAU (1990) INC.	1990 05 29	Montréal
2756-9771 SÛRPLAN LTÉE SÛRPLAN LTD.	1990 05 23	Terrebonne
2757-1348 TECHNOLOGIES SANTÉ M. D. INC.	1990 05 29	Laval
2757-1066 TECNED INTERNATIONAL INC.	1990 05 30	Montréal
2756-8971 LES TEXTES DE L'AVENIR INC.	1990 05 24	Terrebonne
2757-1165 THÉRIEN FIDARE INC.	1990 05 28	Terrebonne
2754-6142 THOS-LAV. INC.	1990 05 28	Québec
2757-1587 TRANSPORT COSTAUD INC.	1990 05 29	Terrebonne
2754-7165 TRANSPORT GÉRARD LECLERC INC.	1990 05 30	Québec
2757-2627 TRANSPORT J.L. BARIBEAULT INC.	1990 05 30	Abitibi
2757-1611 TRANSPORT PIERRE SOREL INC.	1990 05 29	Iberville
2754-7306 TRANSPORT SANITAIRE R.B. INC.	1990 05 28	Rimouski
2754-7322 TRANSPORT SYLVAIN ROUTHIER INC.	1990 05 29	Beauce

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	District judiciaire
2757-0514 LES TRANSPORTS L & T EXPRESS INC.	1990 05 28	Terrebonne
2757-2023 LES TRANS-PORCS PAUL GRAVEL INC.	1990 05 30	Drummond
2757-1959 VARIÉTÉS ST-YVES INC.	1990 05 30	Saint-Maurice
2756-9508 LES VOYAGES BON MARCHÉ INC.	1990 05 25	Montréal
2757-1850 VOYAGES S.D.L. INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1041 XUODEL INC.	1990 05 29	Montréal
2757-1827 «AIR MAX» INC.	1990 05 30	Laval
1485		<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de continuation

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de continuation à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de continuation	Nouvelle dénomination sociale s'il y a lieu
1466-1771 BRASSERIE E.B. INC.	1976 04 13	1990 05 28	
1301-2125 BRASSERIE LA FONTAINE INC.	1969 03 28	1990 05 25	
1465-4586 AU CARREFOUR DES VILLES LTÉE	1976 06 01	1990 05 28	
1341-1574 CENTRE CAPILLAIRE PIERRE INC.	1960 11 02	1990 05 28	supprimant la version: <i>PIERRE HAIR EXPERTS INC.</i>
1640-1937 CENTRE D'ÉLECTRONIQUE BARIL INC.	1979 12 04	1990 05 28	
1103-1465 DENYS CASAVANT INC.	1954 10 07	1990 05 25	
1476-6422 GENE DEARBURN INC.	1977 07 08	1990 05 28	
1480-2011 GILLES NANTEL INC.	1975 10 03	1990 05 25	
1509-5193 LES IMMEUBLES AIRELLES INC.	1977 12 15	1990 05 29	
1369-1639 MAÇONNERIE LAPRAIRIE INC.	1974 07 31	1990 05 28	
1644-4341 LE NIMALUGE INC.	1980 06 09	1990 05 31	
1284-2456 SIDERAL CONSTRUCTION INC.	1971 06 18	1990 05 24	
1486			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat de fusion

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de fusion à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2754-7611 2754-7611 QUÉBEC INC.	FRANK LANGEVIN INC. 2751-5642 QUÉBEC INC.	1990 05 28	Québec
2754-8015 BUSQUE ET ASSOCIÉS LTÉE	BUSQUE ET ASSOCIÉS LTÉE PIÈCES D'AUTO B.C.D. INC.	1990 05 30	
2754-6548 CORPORATION DE DÉVELOPPEMENT ROLY ROLY DEVELOPMENT CORPORATION	CONSTRUCTIONS WILDWOOD INC. LES JARDINS ST-CONSTANT INC. CONSTRUCTION ROCHELLE LTÉE	1990 05 31	Beauharnois
2754-8098 DÉCOPLEX INC.	DÉCOPLEX INC. PRODUITS STRATIFIÉS INTER INC.	1990 05 30	Québec
2754-5847 ENTREPRISES JEAN-MARC MÉNARD INC.	ENTREPRISES JEAN-MARC MÉNARD INC. GESTIONS GÉRARD MÉNARD INC. SOCIÉTÉ J.M.G. MÉNARD INC.	1990 05 31	Bedford
2754-8288 GÉRALD MUSIQUE INC.	GÉRALD MUSIQUE INC. L'INSTITUT DE KARATÉ GÉRALD LTÉE	1990 06 01	Arthabaska
2754-6274 L. GASTON GAUDET INC.	2155-1254 QUÉBEC INC. L. GASTON GAUDET INC.	1990 06 01	Trois-Rivières
2754-6589 LES PLACEMENTS ANICET BUSQUE INC.	BUSQUE ET ASSOCIÉS LTÉE LES PLACEMENTS ANICET BUSQUE INC.	1990 06 01	Beauce
2754-7256 LES PLACEMENTS MAVTECH INC. MAVTECH HOLDINGS INC.	LES PLACEMENTS MAVTECH INC. INVESTISSEMENTS INGRAM & BELL INC.	1990 05 26	Montréal
2754-7108 POIRIER & FILS LTÉE	POIRIER & FILS LTÉE LES ALIMENTS G. POIRIER INC.	1990 05 26	Beauharnois
2754-7348 SALON DE QUILLES LE BOURGNEUF INC.	SALON DE QUILLES LE BOURGNEUF (1984) INC. 2753-8271 QUÉBEC INC. 2750-9991 QUÉBEC INC.	1990 05 24	Québec

Dénomination sociale et sa version	Dénomination sociale des compagnies fusionnées	Date de fusion	District judiciaire
2754-6555 TURBOMECA INC.	2737-1913 QUÉBEC INC. LOTBINIÈRE PULP AND PAPER COMPANY LIMITED	1990 05 28	Saint-François
2754-5169 VALLON VIAU INC.	VALLON VIAU INC. GESTION FARO INC.	1990 05 31	
1487			<i>L'Inspecteur général des institutions financières.</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

Délivrance d'un certificat de modification

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat de modification à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2160-4822 2160-4822 QUÉBEC INC.	1983 09 22	1990 05 29	1) du capital-actions 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2174-1038 2174-1038 QUÉBEC INC.	1984 08 27	1990 05 25	du capital-actions
2334-4716 2334-4716 QUÉBEC INC.	1986 01 29	1990 05 29	du district: Montréal
2440-9211 2440-9211 QUÉBEC INC.	1986 10 01	1990 05 25	de la dénomination sociale: GESTION CARMIC INC.
2542-8897 2542-8897 QUÉBEC INC.	1988 01 13	1990 05 29	1) de la dénomination sociale: PROCÉAN INC. 2) du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 9
2549-6266 2549-6266 QUÉBEC INC.	1988 03 24	1990 05 25	des dispositions
2551-8242 2551-8242 QUÉBEC INC.	1988 05 12	1990 05 25	de la dénomination sociale: LES CONSULTATIONS MICHEL HÉBERT INC.
2621-2167 2621-2167 QUÉBEC INC.	1988 08 05	1990 05 30	du capital-actions
2624-3550 2624-3550 QUÉBEC INC.	1988 09 19	1990 05 25	de la dénomination sociale: LES OBJETS PROMOTIONNELS COLORIMAGE INC.
2624-3683 2624-3683 QUÉBEC INC.	1988 09 21	1990 05 30	1) de la dénomination sociale: EMBALLAGES GRANBY INC. 2) du capital-actions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2635-8275 2635-8275 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 05 30	1) du district: Rimouski 2) du capital-actions
2635-8762 2635-8762 QUÉBEC INC.	1988 12 22	1990 05 29	du district: Joliette
2638-7605 2638-7605 QUÉBEC INC.	1989 02 08	1990 05 25	1) de la dénomination sociale: LES SERVICES JEAN-MARC DUFRESNE INC. 2) du district: Terrebonne
2641-0308 2641-0308 QUÉBEC INC.	1989 03 23	1990 05 03	du district: Saint-Hyacinthe
2733-9068 2733-9068 QUÉBEC INC.	1989 07 18	1990 05 23	de la dénomination sociale: DANS UN JARDIN - ST-DENIS INC.
2733-9639 2733-9639 QUÉBEC INC.	1989 07 17	1990 05 28	des dispositions
2738-7166 2738-7166 QUÉBEC INC.	1989 09 19	1990 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
2741-4689 2741-4689 QUÉBEC INC.	1989 10 19	1990 05 23	de la dénomination sociale: DANS UN JARDIN - LAURIER INC.
2745-5864 2745-5864 QUÉBEC INC.	1989 12 27	1990 05 23	1) de la dénomination sociale: RICHELIEU FER ORNEMENTAL INC. 2) du district: Longueuil
2745-8652 2745-8652 QUÉBEC INC.	1989 12 28	1990 05 25	du district: Saint-François
2745-9247 2745-9247 QUÉBEC INC.	1990 01 11	1990 05 24	de la dénomination sociale: POMPAGE DE BÉTON DÉMIR INC.
2749-6264 2749-6264 QUÉBEC INC.	1990 03 02	1990 04 27	du district: Longueuil
2750-3218 2750-3218 QUÉBEC INC.	1990 03 12	1990 05 30	de la dénomination sociale: LES JARDINS EAU-SOLEIL INC.
2750-6658 2750-6658 QUÉBEC INC.	1990 03 23	1990 04 26	des dispositions
2750-6666 2750-6666 QUÉBEC INC.	1990 03 23	1990 04 26	du capital-actions
2751-9412 2751-9412 QUÉBEC INC.	1990 05 07	1990 05 25	du district: Alma
2752-0196 2752-0196 QUÉBEC INC.	1990 03 14	1990 05 28	de la dénomination sociale: SATCOM 2000 INC.
2752-5179 2752-5179 QUÉBEC INC.	1990 03 26	1990 05 25	de la dénomination sociale: GESTION DIANE MARTIN INC.
2753-4577 2753-4577 QUÉBEC INC.	1990 04 12	1990 05 28	de la dénomination sociale: GROUPE HOUDE EPOH INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2753-9428 2753-9428 QUÉBEC INC.	1990 04 25	1990 05 28	de la dénomination sociale: LÉVEILLÉ FOSSES SEPTIQUES INC.
2755-8758 2755-8758 QUÉBEC INC.	1990 04 27	1990 05 23	de la dénomination sociale: MEUBLES JEAN L. TALBOT INC.
2755-9517 2755-9517 QUÉBEC INC.	1990 04 30	1990 05 29	de la dénomination sociale: GESTION RCGC INC.
2755-9541 2755-9541 QUÉBEC INC.	1990 04 30	1990 05 23	du district: Bonaventure
2756-0069 2756-0069 QUÉBEC INC.	1990 04 30	1990 05 23	de la dénomination sociale: CENTURY 21 - BECOR INC.
2756-6694 2756-6694 QUÉBEC INC.	1990 05 17	1990 05 28	de la dénomination sociale: CONSTRUCTION PAVON INC.
1639-1864 ACIER AGÉNOR MÉNARD ET FILS INC.	1979 10 01	1990 05 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
2331-2564 ALIMENTATION J.-P. CÔTÉ & FILS INC.	1985 11 28	1990 05 29	de la dénomination sociale: 2331-2564 QUÉBEC INC.
2418-4350 BAIE CO-PLAN INC.	1986 07 11	1990 05 28	de la dénomination sociale: GAUTHIER & TREMBLAY, EXPERTS- CONSEILS INC.
2735-6831 BONNEAU ET MORIN INC.	1989 09 01	1990 05 22	du capital-actions
2524-4823 BUREAU D'EXPERTISE ÉNERGÉTIQUE (R&D) INC.	1987 04 14	1990 04 30	du district: Terrebonne
1242-0808 CACCIATORE & FILS INC.	1970 08 14	1990 05 28	1) du capital-actions 2) des dispositions
1371-4571 CAMPING VAUDREUIL HENRI GOULET INC.	1975 02 24	1990 05 25	de la dénomination sociale: 1371-4571 QUÉBEC INC.
2749-2842 CLUB DE GOLF DE LA MADELEINE INC.	1990 02 23	1990 05 03	1) du capital-actions 2) des dispositions
1136-7042 COMPAGNIE DE CHAUSSURES CRISTINA LTÉE	1964 05 29	1990 05 23	du capital-actions
2432-1275 LA COMPAGNIE DE TRANSPORT ROGER BERGERON INC.	1987 03 10	1990 05 03	du district: Beauharnois
2164-1535 CONCIERGERIE NOBEL INC.	1983 12 20	1990 05 25	de la dénomination sociale: COLLECTION NOBEL INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
1845-3126 CONSTRUCTIONS GOSSELIN ET ASSOCIÉS LTÉE	1981 04 13	1990 05 28	du capital-actions
2536-6865 LES CONSTRUCTIONS RAYMOND LEDUC INC.	1987 06 22	1990 05 28	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 10
2321-2616 CONSTRUCTIONS TNT INC.	1985 05 16	1990 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions 3) du nombre des administrateurs: minimum 1 maximum 10
1289-4069 LA CORPORATION D'ACIER MART	1962 12 27	1990 05 28	du capital-actions
2631-8915 DI-VER CONSTRUCTION INC.	1988 11 18	1990 05 29	de la dénomination sociale: DI-VER RÉNOVATIONS INC.
1338-0852 DYNAGEST INC.	1973 08 16	1990 05 25	du district: Laval
2534-9028 LES ENCHÈRES IMMOBILIÈRES DU QUÉBEC INC.	1987 05 01	1990 05 28	de la dénomination sociale: LE GROUPE IMMOBILIER FINANCIM INC.
2624-5662 LES ENTREPRISES ALFRED HAMEL INC.	1988 10 01	1990 05 31	du capital-actions
2426-1109 LES ENTREPRISES FRANÇOIS DORÉ INC.	1987 01 15	1990 04 27	de la dénomination sociale: 2426-1109 QUÉBEC INC.
2756-5043 LES ENTREPRISES M.A. HARTON ÉLECTRIQUE INC.	1990 05 14	1990 05 25	1) du capital-actions 2) des dispositions
1276-9931 ENTREPRISES S.P.M. INC.	1965 12 09	1990 05 25	du capital-actions
2749-5548 FENEXPLUS INC.	1990 03 01	1990 05 28	de la dénomination sociale: MULTI FENÊTRES INC.
1643-0464 FERME JEAN ET JACQUES LECLAIR INC.	1980 04 14	1990 05 25	du capital-actions
2420-2889 FERME MICHERET INC.	1986 09 16	1990 05 30	du capital-actions
1845-8919 LES FILMS JOSÉ HEPPELL INC.	1981 04 27	1990 05 25	du district: Montréal
2639-8560 LE FOUR DE ST-LÉONARD INC.	1989 03 01	1990 05 28	1) de la dénomination sociale: LES PLACEMENTS GILLES ST-LOUIS INC. 2) du district: Joliette
2166-4339 FUTON D'OR MONTRÉAL INC.	1984 02 22	1990 05 24	1) de la dénomination sociale: GESTIONS ALAIN LONGPRÉ INC. 2) du district: Laval

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2328-7246 GESTION BRENNAN-GAUTHIER INC.	1985 10 16	1990 05 03	du district: Longueuil
2626-5058 GESTION CÂBLE D.L. INC.	1988 09 12	1990 05 29	1) de la dénomination sociale: GESTION PATMAR INC. 2) du district: Terrebonne
2751-4538 GESTION CASYM INC.	1990 04 26	1990 05 29	du capital-actions
2750-5940 GESTION DARAICHE & PAGÉ INC.	1990 03 19	1990 05 28	du capital-actions
2751-8679 GESTION HISHAM WALI INC.	1990 04 30	1990 05 25	du capital-actions
2743-2095 GESTION JEAN-MARC BARONET INC.	1990 01 01	1990 05 30	des dispositions
2536-2120 GESTION U.T.R. INC.	1987 06 11	1990 06 01	de la dénomination sociale: GESTION BOVEL INC.
2632-1752 LES GESTIONS IMMOBILIÈRES FUTURA INC.	1988 11 25	1990 05 28	du district: Montréal
2317-8460 IMMEUBLES NI/DIA MILETO INC.	1985 03 18	1990 05 28	1) de la dénomination sociale: LES IMMEUBLES F.N. INC. 2) du district: Montréal
1639-2086 LES INSTALLATIONS PÉTROLIÈRES S.M. INC.	1979 10 03	1990 05 31	du capital-actions
2158-9528 LAURENT CAMPEAU GESTION INC.	1983 08 12	1990 05 03	du district: Terrebonne
1629-3391 LEMENCO INC.	1978 08 28	1990 05 28	du capital-actions
1262-0449 MAISON GOLDEN CARTER INC.	1967 06 28	1990 05 28	de la dénomination sociale: SOCIÉTÉ D'INVESTISSEMENTS LEMAR INC.
2646-3232 MAXI-FILM INC.	1989 05 17	1990 05 31	de la dénomination sociale: MAXI-35MM INC.
2156-2004 MORIJO INC.	1983 05 30	1990 05 29	1) de la dénomination sociale: MOTORAIR INC. 2) du district: Saint-Hyacinthe
2629-0320 OPTIMARKETING INC.	1988 10 06	1990 05 24	du district: Arthabaska
2430-1988 LES PÉTROLES LANAUDIÈRE INC.	1987 03 09	1990 05 30	du capital-actions
2742-9885 PIERRE THIBEAULT ÉLECTRONIQUE INC.	1989 11 21	1990 05 25	de la dénomination sociale: PIERRE THIBAUT ÉLECTRONIQUE INC.
2156-5148 PLACEMENTS GERMAINE & CLAUDE INC.	1983 06 15	1990 05 28	de la dénomination sociale: 2156-5148 QUÉBEC INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2621-1987 LES PLACEMENTS SARDANO INC.	1988 07 29	1990 05 28	de la dénomination sociale: 2621-1987 QUÉBEC INC.
2746-4981 PROCAM CONSTRUCTIONS INC.	1990 02 08	1990 05 28	du district: Longueuil
2737-3042 LES PRODUCTIONS MARIE-DENISE PELLETIER INC.	1989 10 23	1990 05 31	1) de la dénomination sociale: LES PRODUCTIONS M.D.P. INC. 2) du district: Terrebonne
2750-4018 LES PROPRIÉTÉS IVANHOÉ INC.	1990 03 14	1990 05 23	de la dénomination sociale: IVANHOÉ INC.
2635-5156 PROTECTION S.A.R. INC.	1989 01 05	1990 04 30	du district: Trois-Rivières
2414-8397 QUÉBECOPRODUCTION INC.	1986 04 07	1990 05 25	1) de la dénomination sociale: GLOBEC DÉVELOPPEMENT LTÉE 2) du district: Longueuil
2756-4301 RESTAURANT ZZ INC.	1990 05 15	1990 05 23	de la dénomination sociale: PLACEMENT L.Y.Z. INC.
1207-2575 LA SCIERIE MARTEL LTÉE	1970 12 31	1990 04 26	du capital-actions
2152-6603 SERVICES ADMINISTRATIFS INFORMATISÉS PAQUET & SYLVAIN INC.	1983 03 15	1990 05 30	de la dénomination sociale: SERVICES FINANCIERS M.H.G.B. INC.
2630-9443 SERVICES D'ARBRES ROBEC INC.	1988 12 05	1990 04 30	du district: Trois-Rivières
2420-2327 SOCIÉTÉ D'EXPERTISE ET D'ANALYSE CHIMIQUE (S.E.D.A.C.) INC.	1986 09 17	1990 05 23	1) du capital-actions 2) des dispositions
2319-0192 STATION DU COIN ST-AUGUSTIN INC.	1985 04 09	1990 05 24	de la dénomination sociale: STATION-SERVICE P. PARADIS INC.
2740-7949 SYSTÈME R.E.P. INC.	1990 01 01	1990 05 28	1) du district: Québec 2) du capital-actions 3) des dispositions 4) du nombre des administrateurs minimum 1 maximum 10
1502-8483 TECHNOLOGIE D'ALARME ALTECH INC.	1976 04 01	1990 05 24	du nombre des administrateurs: minimum: 1 maximum: 15
2628-7862 TERRASSEMENT BOSQUET INC.	1988 10 05	1990 05 24	de la dénomination sociale: TRANSPORT BOSQUET ET ASSOCIÉS INC.

Dénomination sociale	Date de constitution	Date de modification	Modifications
2756-5498 LES TISSUS SPÉCIALISÉS DOMINION (1990) INC.	1990 05 11	1990 05 30	du capital-actions
2553-6616 TRACTEURS & TONDEUSES TUR BO INC.	1988 06 02	1990 05 28	du capital-actions
1639-4181 TULIP. CRÉATIONS MANUFACTURIÈRES LTÉE	1979 10 31	1990 05 24	1) du capital-actions 2) des dispositions
1488			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Délivrance d'un certificat rectifié/complété

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a délivré un certificat rectifié/complété à chacune des compagnies suivantes:

Dénomination sociale	Nature du certificat remplacé	Date du certificat remplacé	Date du certificat rectifié/complété
2749-0598 LES ENTREPRISES RENÉ DONTIGNY INC.	Constitution	1990 02 20	1990 05 30
1489			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnie (Partie III) – Loi sur les

Lettres patentes

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes constituant en corporation chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2754-7330 ALLIANCE AUTOCHTONE, LOCAL 41, ST-JEAN IBERVILLE	1990 05 29	182, boulevard Saint-Luc, Saint-Luc
2754-5953 ASSOCIATION COMMUNAUTAIRE DE LOYOLA	1990 05 30	6987, Somerled, Montréal
2754-6928 ASSOCIATION CULTURELLE ORCHIDÉE DE COLOMBIE	1990 05 28	7115, rue Durocher, Montréal
2754-5607 ASSOCIATION DE BASEBALL DE SAINTE-THÉRÈSE INC.	1990 05 29	829, boulevard Mille-Îles ouest, Sainte-Thérèse
2754-6993 ASSOCIATION DES ANCIENS GARÇONS DE WEREDALE WEREDALE OLD BOYS' ASSOCIATION	1990 05 28	272, 11 ^e Avenue, Deux-Montagnes

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2751-7200 ASSOCIATION DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ DU QUÉBEC EN ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1990 05 29	42, rue Mgr Rhéaume est, Rouyn-Noranda
2756-8807 ASSOCIATION DES FAMILLES MAROCAINES AU CANADA	1990 05 30	361 A, boulevard St-Joseph est, Montréal
2754-8296 ASSOCIATION DES GRANDS-PARENTS DE BEAUPORT INC.	1990 05 31	2445, Renouard, Beauport
2754-3735 ASSOCIATION DES HAÏTIENS DE L'OUEST DE L'ÎLE (A.H.O.I.)	1990 05 29	10420, boul. Gouin ouest, Roxboro
2754-3602 L'ASSOCIATION DES MARCHANDS DE LA PLACE DU CENTRE INC.	1990 05 29	566, 1 ^{re} Avenue, Asbestos
2751-8968 ASSOCIATION DES POLICIERS-POMPIERS D'ALMA INC.	1990 05 29	70, Notre-Dame ouest, Alma
2754-5821 ASSOCIATION DES PROPRIÉTAIRES DU LAC NAPOLEÓN ET LEUR CONJOINT INC.	1990 05 29	160, rue Cartier, Saint-Eustache
2754-6977 ASSOCIATION DES SERVICES DE DOCUMENTATION EN SANTÉ DE L'ESTRIE	1990 05 28	300, rue King est, Sherbrooke
2754-5870 ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DE LA DÉFENSE DES DROITS DES RETRAITÉS ET PRÉRETRAITÉS DE MONT-LAURIER	1990 05 29	Mont-Laurier
2754-3743 LA BIBLE PARLE - ASSEMBLÉE CHRÉTIENNE DU SAGUENAY LAC ST-JEAN	1990 05 29	6345, Portage des Roches nord, La Terrière
2754-3594 LES CABOURONS DU MISSISSIPI	1990 05 29	68, route 132, Saint-Germain-de-Kamouraska
2754-3750 CAMP CALLEUR	1990 05 29	1845, Grand Rang, Saint-Charles-sur-Richelieu
2750-0339 CENTRE DE RECHERCHE ET DE DÉVELOPPEMENT FORESTIER ET AGRICOLE DE LA MATAPÉDIA	1990 05 30	Lac-au-Saumon
2754-6951 CLUB ATHLÉTIQUE DE PAPINEAUVILLE OPTIMISTE	1990 05 28	378-A, rue Papineau, Papineauville
2754-6522 CLUB DE BOXE DE BAIE-COMEAU INC.	1990 05 30	170, Lasalle, Baie-Comeau
2754-5623 LE CLUB DE L'ÂGE D'OR DE VAL-BRILLANT INC.	1990 05 29	Val Brillant
2754-3776 CLUB DE SOCCER MISTRAL DE LA RIVE-SUD DE QUÉBEC	1990 05 31	759, Kennebec, Pintendre

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2754-5789 CLUB D'ÂGE D'OR MILLE FIORI	1990 05 28	7937, rue Lefebvre, Lasalle
2754-5755 CLUB MUSTANG INTERNATIONAL INC. <i>INTERNATIONAL MUSTANG CLUB INC.</i>	1990 05 29	7922, 16 ^e Avenue, Saint-Michel
2754-8049 CLUB SOCIAL LES INFOMANIACS	1990 05 30	275, avenue Viger est, Montréal
2754-3586 COMPTOIR RÉGIONAL DE BEAUCE INC.	1990 05 29	1055, 128 ^e Rue, Saint-Georges-Est
2754-5763 CORPORATION CHANTIER JEUNESSE QUÉBEC	1990 05 28	4545, avenue Pierre-de-Coubertin, Montréal
2754-5615 CORPORATION D'AMÉNAGEMENT RÉCRÉO-TOURISTIQUE DE LA HAUTE-YAMASKA INC.	1990 05 29	261, Laurier, Granby
2754-6241 CORPORATION INTERMUNICIPALE DE LOISIRS G.E.H. INC.	1990 05 30	763, 14 ^e Avenue, La Guadeloupe
2751-7697 FONDATION CENTRE TERRE D'ÉMERAUDE	1990 05 29	5, rue des Pignons, Sainte-Martine
2754-6217 LA FONDATION DU COMITÉ DU PRIX LITTÉRAIRE DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	1990 05 29	Rouyn-Noranda
2754-3578 FONDATION D'AIDE DE RELANCE AUX CHEFS D'ENTREPRISES QUÉBÉCOISES INC.	1990 05 28	694, 1 ^{re} Avenue, Québec
2754-6985 FONDS DES ORGANISMES VOLONTAIRES D'ÉDUCATION POPULAIRE (FOVEP) SAGUENAY- LAC-ST-JEAN-CHIBOUGAMAU-CHAPAIS	1990 05 28	Jonquière
2754-7686 GROUPE RÉFORME EN SOINS D'HYGIÈNE CUTANÉE DU QUÉBEC	1990 05 31	8343, Bougainville, Montréal
2754-3974 HÉRITAGE LACHINE	1990 05 29	20, 50 ^e Avenue, Lachine
2754-8056 LES JOURNÉES ÉQUESTRES DE BROMONT <i>THE BROMONT THREE-DAY EQUESTRIAN EVENT</i>	1990 05 30	800, Carré Victoria, Montréal
2754-3768 LIEN - LIGUE INTERMUNICIPALE POUR L'ENVIRONNEMENT ET LA NATURE	1990 05 31	
2751-3357 MAISON VIDA PLENA	1990 05 30	Montréal

Dénomination sociale et sa version	Date de constitution	Siège social
2757-0027 OEUVRES DES FRANCISCAINS DE L'EMMANUEL	1990 05 30	121, boulevard Churchill, Greenfield Park
2754-5243 RESSOURCES ALTERNATIVES MASKINONGÉ	1990 05 31	Louiseville
2754-7694 RES-MAR	1990 05 31	Parc Industriel, Rivière-au-Renard
2754-6936 LE RÉVEIL DE LACHINE	1990 05 28	1400, boulevard Saint-Joseph, Lachine
2754-6944 LA SOCIÉTÉ DES MAÎTRES ÉPICIERS INC.	1990 05 28	208, boulevard Sainte-Rose, Sainte-Rose
2754-3610 LA SOUPE POPULAIRE DE CHICOUTIMI INC.	1990 05 31	426, rue du Havre, Chicoutimi
2754-7280 THÉÂTRE DU KOY KOY	1990 05 29	653, rang du Grand Shenley, Saint-Honoré de Shenley
1490		<i>L'inspecteur général des institutions financières,</i> JEAN-MARIE BOUCHARD

COMITÉ DES CITOYENS NOTRE-DAME DE LA PAIX (SECTEUR JEAN-NICOLET) INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1990 05 17 constituant en corporation, sans capital-actions, les membres actuels de « COMITÉ DES CITOYENS NOTRE-DAME DE LA PAIX », déjà constituée en corporation le 1972 05 15 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation, sous la dénomination sociale de « COMITÉ DES CITOYENS NOTRE-DAME DE LA PAIX (SECTEUR JEAN-NICOLET) INC. ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est au 1201, Georges Henri Robichon, Trois-Rivières, district judiciaire de Trois-Rivières.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD

67186 1852-1336

COMMUNAUTÉ BÉTHEL

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1990 05 16 constituant en corporation, sans capital-actions, « COMMUNAUTÉ BÉTHEL » déjà constituée en corporation le 1984 12 28 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation.

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 500 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est au 3091, Dubord, Beauport, district judiciaire de Québec.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2311-9209

67187

VIA VÉLO

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'en vertu de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38), partie III, il a accordé des lettres patentes en date du 1990 05 28 constituant en corporation, sans capital-actions, les membres actuels de « CLUB ROULAVÉLO DOLBEAU », déjà constituée en corporation le 1988 06 28 en vertu de la Loi sur les clubs de récréation (L.R.Q. c. C-23), sous la dénomination sociale de « VIA VÉLO ».

La valeur des biens immobiliers que peut posséder la corporation est limitée à 1 000,00 \$.

Le siège social de la corporation est au 357, appartement 4, Place la Gaillarde, Dolbeau, dans le district judiciaire de Roberval.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2621-8313

67212

Lettres patentes de fusion (Articles 18 et 224)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes autorisant la fusion des corporations suivantes:

Dénomination sociale de la nouvelle corporation et sa version	Dénomination sociale des corporations fusionnées	Date de fusion	Siège social
2751-6954 FÉDÉRATION ÉTUDIANTE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, FEUS INC.	ASSOCIATION FÉDÉRATIVE DES ÉTUDIANTS DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE (A.F.E.U.S.) CONFÉDÉRATION DES ASSOCIATIONS D'ÉTUDIANTS ET D'ÉTUDIANTES DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE, CADEUS INC.	1990 05 28	2500, boulevard Université, bureau 112, Université de Sherbrooke, Sherbrooke
1491			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Lettres patentes supplémentaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé des lettres patentes supplémentaires à chacune des corporations suivantes:

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
1334-2811 ASSOCIATION DES PROFESSEURS D'EXPRESSION DRAMATIQUE AU QUÉBEC	1973 03 27	1990 05 31	de la dénomination sociale: ASSOCIATION QUÉBÉCOISE DES PROFESSEURS D'ART DRAMATIQUE (AQPAD)
1237-9640 CENTRE DE BÉNÉVOLAT, VALLÉE DU RICHELIEU INC.	1969 12 29	1990 05 31	de la dénomination sociale: CENTRE D'ACTION BÉNÉVOLE DE LA VALLÉE DU RICHELIEU INC.
2553-3936 CENTRE DE VIE POUR LES AÎNÉS DE BELLECHASSE	1988 06 13	1990 05 28	de la dénomination sociale: CENTRE DE VIE DE STE-CLAIRE INC.
2322-2490 CENTRE D'INTERPRÉTATION DE LA METABETCHOUANE INC.	1985 08 20	1990 05 28	de la valeur des biens immobiliers
1849-1415 COMITÉ-LOGEMENT CENTRE-SUD DE MONTRÉAL	1981 07 21	1990 05 31	1) des objets 2) des dispositions

Dénomination sociale	Date de constitution	Date des lettres patentes supplémentaires	Modifications
2748-1241 COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CHOUCHANE HABIRA BEITE HAKENESSETTE DAVID- KHAI ZEKHARYA BEN-ITSKHAK ZIKHRONO LIVRAKHA	1990 02 06	1990 05 31	de la dénomination sociale: COMMUNAUTÉ SÉPHARADE DE CHOUCHANE HABIRA PARAS-OUADAÏ BEITE HAKENESSETTE DAVID- KHAI ZEKHARYA BEN-ITSKHAK ZIKHRONO LIVRAKHA
2628-1428 LA GARDERIE LA PATTE D'OIE INC.	1988 11 15	1990 05 31	1) de la dénomination sociale: GARDERIE LA CHARMILLE 2) du siège social: Université Laval 3) de la valeur des biens immobiliers 4) du nombre des administrateurs: 9
2624-6678 HOCKEY MINEUR PARTICIPATION DE L'ANCIENNE-LORETTE	1988 10 11	1990 05 28	1) des objets 2) de la valeur des biens immobiliers 3) des dispositions
2618-0448 MOTIVATION-JEUNESSE VILLERAY	1988 06 15	1990 05 29	de la dénomination sociale: MOTIVATION-JEUNESSE 16/18 INC.
2157-5733 LA SOCIÉTÉ DE DIFFUSION INTERNATIONALE DE LA CULTURE SODINC INC.	1983 08 01	1990 05 29	de la dénomination sociale: LA SOCIÉTÉ DE DIFFUSION MONDIALE DE LA CULTURE SDMC INC.
2535-1586 SOCIÉTÉ DE FORMATION INDUSTRIELLE DE L'ESTRIE INC.	1987 05 14	1990 05 30	1) des objets 2) du nombre des administrateurs: 12
1492			<i>L'Inspecteur général des institutions financières, JEAN-MARIE BOUCHARD</i>

Compagnies (Divers) — Loi sur les**Dissolution — Demandes de****12^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET SOCIALE**

Prenez avis que la compagnie «12^e CONGRÈS INTERNATIONAL DE MÉDECINE PRÉVENTIVE ET SOCIALE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 juin 1990

67265

L'administrateur,
JEAN GAUTHIER

1343-8643 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «1343-8643 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 4 juin 1990

67192

Le secrétaire de la compagnie,
ADRIEN BORDUA

2436-9787 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2436-9787 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Chambly, le 4 juin 1990

67275

Le président,
CLAUDE QUINTAL

2542-8202 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2542-8202 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Rivière-du-Loup, le 31 mai 1990

67193

La secrétaire de la compagnie,
HÉLÈNE BEAUDOIN

2635-6436 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2635-6436 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

67286

Les procureurs de la compagnie,
HADJIS & FENG

2730-8279 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2730-8279 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 11 juin 1990

67287

Le procureur de la compagnie,
ANDRÉ GAUTHIER, avocat

2733-8912 QUÉBEC INC.

Prenez avis que la compagnie «2733-8912 QUÉBEC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 2 juin 1990

67246

Le secrétaire-trésorier,
ANTERO RODRIGUES

**ACOUSTIQUE ODESSA INC.
ODESSA ACOUSTICS INC.**

Prenez avis que la compagnie «ACOUSTIQUE ODESSA INC. — ODESSA ACOUSTICS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 juin 1990

67247

Le procureur de la compagnie,
LUC PARADIS

ASSOCIATION LES MIL LIEUES

Prenez avis que la compagnie «ASSOCIATION LES MIL LIEUES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} juin 1990

67194

La présidente,
LYNE RIVARD

AUTO SERVICE LABELLE (1985) INC.

Prenez avis que la compagnie «AUTO SERVICE LABELLE (1985) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 18 mai 1990

67195

Le président,
RAFFAELE BARBA

BREUVAGE SENSAS (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie «BREUVAGE SENSAS (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 8 juin 1990

67266

Le président,
YVON HAMEL

BRIAN ENTERPRISES LTD.

Prenez avis que la compagnie «BRIAN ENTERPRISES LTD.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 juin 1990

67213

*Les procureurs de la compagnie,
SCHLESINGER & SCHLESINGER*

BUREAU DE DÉTECTIVES MONTRÉAL INC.

Prenez avis que la compagnie «BUREAU DE DÉTECTIVES MONTRÉAL INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} mai 1990

67223

*Le président,
MICHEL LAPIERRE*

CABINET DE COMMUNICATION NATIONAL R.P.N. INC.

Prenez avis que la compagnie «CABINET DE COMMUNICATION NATIONAL R.P.N. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

67276

*Les procureurs de la compagnie,
OGILVY RENAULT*

CENTRE ÉQUESTRE DU LAC MALARTIC INC.

Prenez avis que la compagnie «CENTRE ÉQUESTRE DU LAC MALARTIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Vai-d'Or, le 19 février 1990

67249

*Le président,
JEAN-MARC LAROUCHE*

CHARLES-HENRI GAGNON INC.

Prenez avis que la compagnie «CHARLES-HENRI GAGNON INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Alma, le 6 juin 1990

67250

*Les procureurs de la compagnie,
TREMBLAY, LEMIEUX, HARVEY & BOUCHARD, avocats*

CHORALE LAURENTIENNE INC DE GRAND'MÈRE

Prenez avis que la compagnie «CHORALE LAURENTIENNE INC DE GRAND'MÈRE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Grand'Mère, le 7 juin 1990

67196

*Le secrétaire-trésorier,
JACQUES TOUTANT*

COLISPRO (QUÉBEC) INC.

Prenez avis que la compagnie «COLISPRO (QUÉBEC) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Longueuil, le 28 mai 1990

67197

*Le procureur de la compagnie,
NANCY GAUDREULT, notaire*

COMITÉ DE CITOYENS DE LETANG

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DE CITOYENS DE LETANG» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Témiscaming, le 30 mai 1990

67198

*L'administrateur,
RÉJEAN GOUDREULT*

COMITÉ DE CITOYENS DE LETANG

Prenez avis que la compagnie «COMITÉ DE CITOYENS DE LETANG» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Témiscaming, le 6 juin 1990

67267

*Pour la corporation,
RÉJEAN GOUDREULT*

COMPAGNONNAGE ESPOIR-SECOURS

Prenez avis que la compagnie «COMPAGNONNAGE ESPOIR-SECOURS» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Jérôme, le 8 juin 1990

67248

*La présidente,
PAULE BUCHAILLOT*

CORRECTION TEXTE PLUS INC.

Prenez avis que la compagnie «CORRECTION TEXTE PLUS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 8 mai 1990

67199

*Le président,
JACQUES LAGACE*

DISTRIBUTION SOL-BRONZE INC.

Prenez avis que la compagnie «DISTRIBUTION SOL-BRONZE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sherbrooke, le 6 juin 1990

67251

*Le procureur de la compagnie,
MICHEL LAMOUREUX, notaire*

DOMERICA INC.

Prenez avis que la compagnie «DOMERICA INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 12 juin 1990

*Les procureurs de la compagnie,
ROY ET ASSOCIÉS, avocats*

67288

ÉBÉNISTERIE D'ART DIVIRO INC.

Prenez avis que la compagnie «ÉBÉNISTERIE D'ART DIVIRO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 5 juin 1990

*Les procureurs de la compagnie,
LEDUC, LEBEL*

67268

ESSENCES JOLINO INC.

Prenez avis que la compagnie «ESSENCES JOLINO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Cabano, le 11 juin 1990

*Le procureur de la compagnie,
CLAUDE LEBEL, notaire*

67289

FONDATION BERNARD LEBOEUF

Prenez avis que la compagnie «FONDATION BERNARD LEBOEUF» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 1^{er} juin 1990

*Le secrétaire de la compagnie,
ROGER DAVID*

67200

GESTION MIREILLE PERREAULT INC.

Prenez avis que la compagnie «GESTION MIREILLE PERREAULT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 9 mai 1990

*La secrétaire de la compagnie,
SYLVIE BOILEAU*

67277

GIRCO-T.M.P. INC.

Prenez avis que la compagnie «GIRCO-T.M.P. INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 6 juin 1990

*Les procureurs de la compagnie,
ROBINSON SHEPPARD BORENSTEIN SHAPIRO*

67269

GROUPE GESTION LOISIR LPB

Prenez avis que la compagnie «GROUPE GESTION LOISIR LPB» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Le Gardeur, le 13 avril 1990

*Le président,
ROBERT LAPOINTE*

67201

IMETEX INC.

Prenez avis que la compagnie «IMETEX INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 juin 1990

*Le secrétaire-trésorier,
CLÉMENT MATTE*

67290

INSTITUT PATRICIA POITRAS INC.

Prenez avis que la compagnie «INSTITUT PATRICIA POITRAS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Sainte-Foy, le 15 mai 1990

*L'administrateur,
PATRICIA POITRAS*

67252

LA COMPAGNIE D'ACCESSOIRES POUR PNEUS DAVIS INC.

Prenez avis que la compagnie «LA COMPAGNIE D'ACCESSOIRES POUR PNEUS DAVIS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 juin 1990

*Le procureur de la compagnie,
A. FEINER, C.R., avocat*

67270

LAVE AUTO COUSINEAU INC.

Prenez avis que la compagnie «LAVE AUTO COUSINEAU INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

*Pour la compagnie,
FRANÇOIS NADEAU*

67253

LES AMIS DU TROISIÈME ÂGE DE LA PRAIRIE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES AMIS DU TROISIÈME ÂGE DE LA PRAIRIE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Prairie, le 8 juin 1990

*Le secrétaire-trésorier,
CLÉMENT BEAUMIER*

67202

LES ATELIERS FABRIQUE TOUT INC

Prenez avis que la compagnie «LES ATELIERS FABRIQUE TOUT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} juin 1990

67203

*Le vice-président,
GAËTAN TREMBLAY*

LES CONSTRUCTIONS FERNAND BINETTE INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSTRUCTIONS FERNAND BINETTE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Victoriaville, le 5 juin 1990

67214

*Le procureur de la compagnie,
ROBERT CAMIRÉ, notaire*

LES CONSULTANTS DUPUIS, CÔTÉ INC.

Prenez avis que la compagnie «LES CONSULTANTS DUPUIS, CÔTÉ INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 7 juin 1990

67215

*Les procureurs de la compagnie,
STEIN, MONAST, PRATTE & MARSEILLE*

LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ PORT-CARTIER INC.

Prenez avis que la compagnie «LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ PORT-CARTIER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Port-Cartier, le 4 juin 1990

67204

*L'administrateur,
LOUISE POULIN-BOUCHER*

LES PUBLICATIONS NATEC LTÉE

Prenez avis que la compagnie «LES PUBLICATIONS NATEC LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Maple Grove, le 31 mai 1990

67254

*La présidente,
MARIETTE GIROUARD*

LIBRAIRIE RAFFIN INC.

Prenez avis que la compagnie «LIBRAIRIE RAFFIN INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal le 1^{er} juin 1990

67255

*Les procureurs de la compagnie,
MACKENZIE GERVAIS, avocats*

LITHO J.C.MICHAUD INC.

Prenez avis que la compagnie «LITHO J.C.MICHAUD INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Laval, le 17 mai 1990

67271

*Le président,
JEAN-CHARLES MICHAUD*

MARCHÉ D'ALIMENTATION BENOÎT ST-JAMES INC.

Prenez avis que la compagnie «MARCHÉ D'ALIMENTATION BENOÎT ST-JAMES INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Delson, le 31 mai 1990

67216

*Le président,
BENOÎT ST-JAMES*

MOTEURS ET PIÈCES SIMPLEX (1983) INC.

Prenez avis que la compagnie «MOTEURS ET PIÈCES SIMPLEX (1983) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Laurent, le 1^{er} mai 1990

67256

*Le président,
JEAN-PAUL VIAU*

POLYPLI (1980) INC.

Prenez avis que la compagnie «POLYPLI (1980) INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Drummondville, le 6 juin 1990

67205

*Le président,
RÉAL A. PARENT*

PRIMO LITHO INC.

Prenez avis que la compagnie «PRIMO LITHO INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Basile-le-Grand, le 8 juin 1990

67291

*Les procureurs de la compagnie,
LABONTÉ, NORMANDIN & ASSOCIÉS*

RADIO LA TUQUE LTÉE

Prenez avis que la compagnie «RADIO LA TUQUE LTÉE» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

La Tuque, le 28 mai 1990

67217

*Le procureur de la compagnie,
HÉLÈNE PELLERIN, notaire*

RAMONE-MATIC INC.

Prenez avis que la compagnie «RAMONE-MATIC INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 22 mai 1990

67206

L'administrateur,
JEAN-GUY CLOUTIER

RENÉ BOUCHER INC.

Prenez avis que la compagnie «RENÉ BOUCHER INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 7 juin 1990

67257

Les procureurs de la compagnie,
LAVERY, O'BRIEN

ROBERT BARDIER & FILS INC.

Prenez avis que la compagnie «ROBERT BARDIER & FILS INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Ours, le 24 mai 1990

67207

Le président,
ROBERT BARDIER

**SERVICE BÉNÉVOLE DE L'EST DU PONTIAC
AUPRÈS DES CANCÉREUX ET DE LEURS
FAMILLES**

Prenez avis que la compagnie «SERVICE BÉNÉVOLE DE L'EST DU PONTIAC AUPRÈS DES CANCÉREUX ET DE LEURS FAMILLES» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Shawville, le 18 mai 1990

67208

Pour la compagnie,
MARGARET DAVIS

SOCIÉTÉ NEUBOURG INC.

Prenez avis que la compagnie «SOCIÉTÉ NEUBOURG INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 31 mai 1990

67258

Les procureurs de la compagnie,
AUBUT CHABOT

TEXTILES DIONNE INC.

Prenez avis que la compagnie «TEXTILES DIONNE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 6 juin 1990

67292

Le secrétaire de la compagnie,
SANDY MACKAY-SMITH

TOURCHASSE-TOURPÊCHE INC.

Prenez avis que la compagnie «TOURCHASSE-TOURPÊCHE INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Québec, le 1^{er} juin 1990

67218

Le procureur de la compagnie,
BERNARD LAROCHELLE, notaire

TRANSPORT CHRISTIAN GILBERT INC.

Prenez avis que la compagnie «TRANSPORT CHRISTIAN GILBERT INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Saint-Hubert, le 26 mars 1990

67209

Le président,
CHRISTIAN GILBERT

VACHON HABITATION INC.

Prenez avis que la compagnie «VACHON HABITATION INC.» demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Charny, le 29 avril 1990

67210

Le président,
RICHARD COUTURE

Compagnie étrangères – Loi sur les

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a émis un nouveau permis autorisant la corporation suivante à faire affaires au Québec:

*Nom de la compagnie ou sa version **Nom d'emprunt	Date du permis
2462-5535 ** GILBERT INTERNATIONAL INC.	1990 05 28

1493

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Permis de faire affaires

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a accordé un permis de faire affaires aux corporations suivantes:

*Nom de la compagnie **Nom d'emprunt	Date du permis	Nom et adresse de l'agent principal	Adresse du bureau principal
2838-3693 ** LES ENTREPRISES WES-KEL KARRIERS INC.	1990 05 31	M. Donald R. McCarty, 1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal	1, Place Ville Marie, bureau 4000, Montréal
2796-2679 ** GROUPE MARKETING CHAPS INC.	1990 05 31	Me William I. Miller, 276, rue St-Jacques, bureau 210, Montréal	1, rue Holiday, bureau 574, Tour Est, Pointe-Claire
2834-6120 ** WERNER ERHARD ET ASSOCIÉS INTERNATIONAL, INC.	1990 05 30	Me Claude Mélançon, Place Mercantile, 770, rue Sherbrooke ouest, Montréal	680, rue Ste-Catherine ouest, Montréal

1494

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD*

Compagnies minières — Loi sur les

Avis divers

TRILLION RESOURCES LTD. Autorisation en vertu de la section VI

La compagnie « TRILLION RESOURCES LTD. » a été autorisée à vendre ou autrement aliéner, au Québec ses actions, stocks, certificats d'actions, obligations et autres valeurs.

Le siège principal au Québec est à 2020, rue University, bureau 1527, Montréal, district judiciaire de Montréal.

Son agent principal, aux fins de recevoir les assignations ou procédures exercées contre elle est Me Michel Blouin, 2020, rue University, bureau 1527, Montréal.

Le 4 juin 1990

1497

*L'inspecteur général des institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2838-3719*

Déclarations des compagnies et sociétés — Loi sur les**Dissolution**

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, la majorité des associés de la société en commandite suivante a consenti à sa dissolution:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement	Date de dissolution
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ORMICO 1990	1990 04 26	Rouyn-Noranda	1990 05 28

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure,
district de Rouyn-Noranda,
GUYLAINE CHAMPAGNE*

1498

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ÉCURIE AM	1989 12 20	2830, boul. Harwood, Vaudreuil, J7V 5V5
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE GESTION C.J.A.M.	1990 01 12	521, boul. du Havre, Valleyfield, J6S 4Z5

*Le protonotaire de la
Cour supérieure de Beauharnois,
GILBERT FOREST*

1499

Formation

Le protonotaire donne avis qu'en vertu de la Loi sur les déclarations des compagnies et sociétés, les déclarations de sociétés en commandite suivantes ont été enregistrées à son bureau:

Raison sociale de la société	Date d'enregistrement	Lieu du principal établissement
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-BRUNO #1	1990 06 05	785, chemin Chambly, Bureau 201, Longueuil, J4H 3M2
SOCIÉTÉ EN COMMANDITE ST-BRUNO #2	1990 06 05	785, chemin Chambly, Bureau 201, Longueuil, J4H 3M2

*Le protonotaire adjoint
de la Cour supérieure,
district de Longueuil,
LORRAINE SAUVÉ*

1500

Inspecteur général des institutions financières

Sociétés de fiducie et les sociétés
d'épargne — Loi sur les

LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC.

Avis est donné que l'inspecteur général des institutions financières a, après avoir été autorisé par la ministre déléguée aux Finances, délivré des lettres patentes supplémentaires, en date du 1990 05 31, à la société « LA FINANCIÈRE, PRÊTS-ÉPARGNE INC. » changeant son nom en celui de « LA FINANCIÈRE COOPÉRANTS PRÊTS-ÉPARGNE INC. » en vertu de la Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, chapitre 95 des Lois du Québec de 1987 et de la Loi sur les compagnies (L.R.Q., c. C-38).

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
2633-6016*

67219

Liquidation des compagnies — Loi sur la

HEBREW PROTECTIVE ASSOCIATION

L'inspecteur général des institutions financières donne avis que la corporation HEBREW PROTECTIVE ASSOCIATION, constituée en vertu de la Loi sur les assurances-société secours mutuel en date du 1940 05 28, avec siège social au 6230, avenue Coolbrook, Montréal, a été dissoute le 1990 05 28 en vertu de la Loi sur la liquidation des compagnies.

*L'inspecteur général des
institutions financières,
JEAN-MARIE BOUCHARD
1346-3559*

67220

Loi électorale

Financement des partis politiques et des candidats indépendants

Le directeur des élections donne les avis suivants, conformément à la Loi électorale.

Remplacement d'un représentant officiel (article 46 de la Loi électorale)

Dénomination de l'instance	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
Instance du PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC de la circonscription de:		
Beauharnois-Huntingdon	Lionel Demers	Gérard Dauphinais
Frontenac	Willie Brochu	Normand Laliberté
Richelieu	Pierre Bibeau	Serge Perreault
Vaudreuil	Thérèse Charrière	Neil Séguin
Verschères	Réjean Collette	Lucie Riel
Instance du PARTI QUÉBÉCOIS de la circonscription de:		
Chomedey	Bruno Tousignant	Denise Bergeron

Dénomination du parti	Nom du représentant officiel précédent	Nom du nouveau représentant officiel
NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC	John Philip Penner	Richard Gintowt

Sainte-Foy, le 8 juin 1990

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.*

Le financement public des partis politiques (articles 81 à 86)

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du **PARTI CITRON**, madame Chantal Loriston, pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 1990.

1. Frais d'administration	429,47 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	429,47 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

1503

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **PARTI LIBÉRAL DU QUÉBEC**, monsieur Jean-Pierre-Roy, pour la période du 1^{er} au 31 mai 1990.

1. Frais d'administration	49 037,38 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	49 037,38 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

1503

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **PARTI QUÉBÉCOIS**, monsieur Paul Bégin, pour la période du 1^{er} au 30 avril 1990.

1. Frais d'administration	37 494,60 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	1 904,51 \$
TOTAL	39 399,11 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

1503

État sommaire du montant versé à la représentante officielle du **MOUVEMENT SOCIALISTE**, madame Christiane Sibillotte, pour la période du 26 décembre 1989 au 25 mars 1990.

1. Frais d'administration	63,44 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	63,44 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	63,44 \$
TOTAL	190,32 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

1503

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC**, monsieur John Philip Penner, pour la période du 26 septembre 1989 au 25 février 1990.

1. Frais d'administration	2 800,00 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	2 800,00 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

1503

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE DU QUÉBEC**, monsieur John Philip Penner, dont 116,03 \$ est accordé pour la période antérieure et 2 390,42 \$ pour la période du 1^{er} mars au 30 avril 1990.

1. Frais d'administration	1 804,45 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	702,00 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	2 506,45 \$

Le directeur général des élections et président de la Commission de la représentation électorale,
PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **PARTI VERT DU QUÉBEC**, monsieur Jean-Philippe Rheault, pour la période du 1^{er} au 30 avril 1990.

1. Frais d'administration	1 123,20 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	825,30 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	1 948,50 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

1503

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

État sommaire du montant versé au représentant officiel du **EQUALITY PARTY/PARTI ÉGALITÉ**, monsieur Gerry Cooper, pour la période du 1^{er} février au 30 avril 1990.

1. Frais d'administration	10 848,09 \$
2. Frais de diffusion du programme politique	0 \$
3. Frais pour coordonner l'action politique des membres	0 \$
TOTAL	10 848,09 \$

*Le directeur général des élections et
président de la Commission de la
représentation électorale,*

1503

PIERRE-F. CÔTÉ, C.R.

Ministères — Avis concernant les

Énergie et Ressources

Forêts

Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier

Avis de dépôt

Le ministre délégué aux Forêts, monsieur Albert Côté, avise qu'il a procédé, conformément aux dispositions de l'article 38 de la Loi sur les forêts, à l'enregistrement des contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier attribués aux bénéficiaires suivants:

Barrette-Fortin Ltée, usine de sciage de résineux située à Davidson, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 15190051801, le volume attribué est de 112 500 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 71 et 73, telles qu'illustrées sur la carte.

Barrette-Fortin Ltée, usine de sciage de pins située à Davidson, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 15290051802, le volume attribué est de 172 700 mètres cubes de pin blanc et de pin rouge, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 71 et 73, telles qu'illustrées sur la carte.

Scierie Laterrière Ltée, usine de sciage située à Laterrière, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 18790051803,

le volume attribué est de 60 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes ainsi que 2 500 mètres cubes de peupliers, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 21, telle qu'illustrée sur la carte.

La Compagnie Commonwealth Plywood Ltée, usine de déroulage située à Princeville, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 25190052301, le volume attribué est de 3 200 mètres cubes de bouleau jaune, 2 200 mètres cubes de bouleau à papier et 800 mètres cubes d'érables et autres feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 71 et 81, telles qu'illustrées sur la carte.

Stone-Consolidated Inc., usine de sciage située à Braeside, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 14790052302, le volume attribué est de 22 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes ainsi que 65 000 mètres cubes de pin blanc et de pin rouge, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 71 et 81, telles qu'illustrées sur la carte.

Industries James Maclaren Inc., usine de pâte située à Masson, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 15890052801, le volume attribué est de 318 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 64 et 72, telles qu'illustrées sur la carte.

Industries James Maclaren Inc., usine de pâte située à Thurso, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 15990052802, le volume attribué est de 23 200 mètres cubes de bouleau jaune, 8 800 mètres cubes de bouleau à papier, 117 600 mètres cubes d'érables, 35 400 mètres cubes d'autres feuillus durs et 15 000 mètres cubes de pruche, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 64 et 72, telles qu'illustrées sur la carte.

Industries James Maclaren Inc., usine de sciage située à Thurso, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 16090052803, le volume attribué est de 13 700 mètres cubes de bouleau jaune, 3 500 mètres cubes de bouleau à papier, 75 500 mètres cubes d'érables, 17 500 mètres cubes d'autres feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 64 et 72, telles qu'illustrées sur la carte.

Industries James Maclaren Inc., usine de déroulage située à Maniwaki, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 16490052804, le volume attribué est de 2 000 mètres cubes de pin blanc et de pin rouge ainsi que 2 600 mètres cubes de bouleau à papier, 6 200 mètres cubes de bouleau jaune et 1 000 mètres cubes d'autres feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 71, 72, 73 et 74, telles qu'illustrées sur la carte.

Industries James Maclaren Inc., usine de sciage située à Maniwaki, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 16590052805, le volume attribué est de 20 600 mètres cubes de bouleau à papier, 23 200 mètres cubes de bouleau jaune, 16 800 mètres cubes d'érables, 2 700 mètres cubes d'autres feuillus durs, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 73, telle qu'illustrée sur la carte.

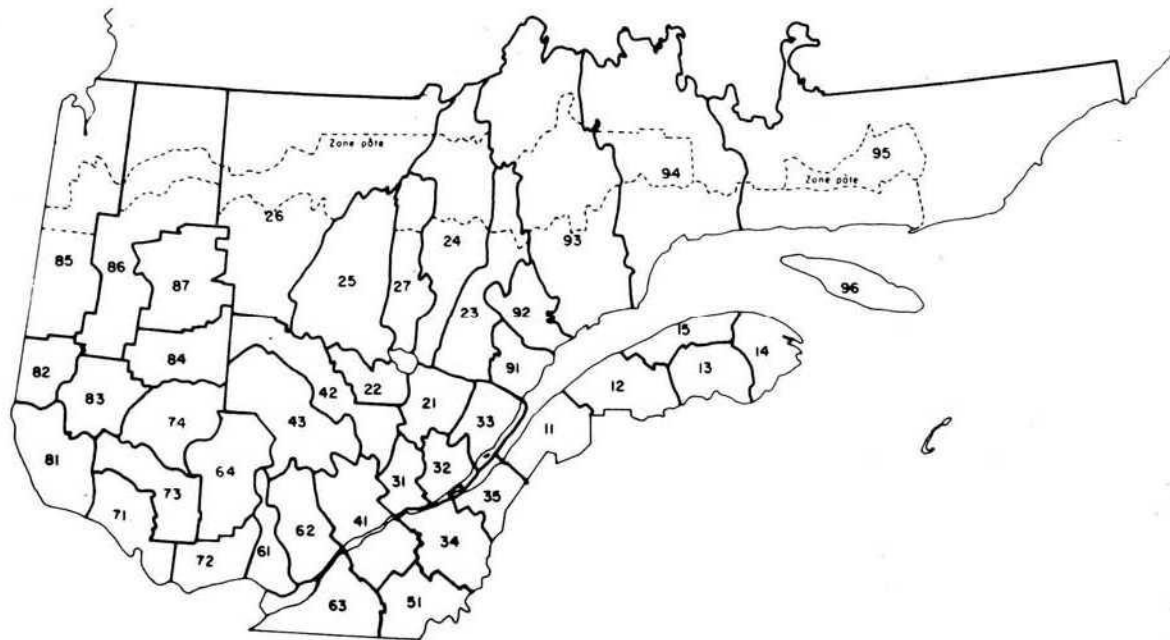
Les Scieries St-Bruno Inc., usine de sciage située à Saint-Bruno, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 18390052806, le volume attribué est de 1 200 mètres cubes de feuillus durs et 1 200 mètres cubes de peupliers, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 21, telle qu'illustrée sur la carte.

Les Entreprises Roger & Donat Inc., usine de sciage située à Saint-Ambroise, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 19890052807, le volume attribué est de 5 000 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans l'unité de gestion 23, telle qu'illustrée sur la carte.

Les Chantiers de Chibougamau Ltée, usine de sciage située à Chibougamau, dont le contrat a été enregistré sous le numéro 21790052808, le volume attribué est de 418 500 mètres cubes de sapin, d'épinettes, de pin gris et de mélèzes, l'unité d'aménagement est localisée dans les unités de gestion 25 et 26, telles qu'illustrées sur la carte.

Le ministre délégué aux Forêts,
ALBERT CÔTÉ

UNITÉS DE GESTION DE FORÊT PUBLIQUE



Gouvernement du Québec
Ministère de l'Énergie et des Ressources
Service de l'allocation
des bois

MAI 1989

Pouvoirs spéciaux des corporations – Loi sur les

Changement de dénomination sociale (Article 5)

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il a approuvé les règlements de changement de dénomination sociale de la corporation suivante:

Ancienne dénomination sociale et sa version	Nouvelle dénomination sociale et sa version	Date de constitution
1121-9235 CLUB DE PÊCHE SAINTE-MARGUERITE	CORPORATION DE PÊCHE STE-MARGUERITE INC.	1886 06 21

La ministre déléguée aux Finances,
LOUISE ROBIC

1495

Société d'habitation du Québec — Loi sur la

Office municipal d'habitation de Rigaud

Avis est donné qu'en vertu de l'article 57 de la Loi sur la Société d'habitation du Québec (L.R.Q., c. S-8), le lieutenant-gouverneur a délivré, sous le grand sceau de la province, des lettres patentes, en date du 1^{er} mai 1990, constituant en corporation sans but lucratif: monsieur Nicolas Paiement, professeur, 79, boulevard Carmen, Rigaud, QC, J0P 1P0; monsieur Richard Préfontaine, attaché de presse, 49, rue Saint-François, Rigaud, QC, J0P 1P0; monsieur Jean-Charles Boyer, rentier, 77, boulevard Carmen, Rigaud, QC, J0P 1P0, pour les fins suivantes: acquérir, construire et administrer des immeubles d'habitation pour personnes ou familles à faible revenu ou à revenu modique.

Le siège social de la corporation est situé dans les limites du territoire de la municipalité de Rigaud, dans le district judiciaire de Beauharnois.

Société d'habitation du Québec
Le secrétaire,
JEAN-LUC LESAGE, *avocat*

67295

Syndicats professionnels — Loi sur les

SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD

La formation d'une association sous le nom de « SYNDICAT D'AGRICULTURE BIOLOGIQUE DE LA CÔTE-DU-SUD » pour l'étude, la défense et le développement des intérêts économiques, sociaux et moraux de ses membres, a été autorisée en date du 1990 05 28.

Le siège principal de l'association est au 1120, 6^e Avenue, La Pocatière, district judiciaire de Kamouraska.

*L'inspecteur général des
institutions financières,*
JEAN-MARIE BOUCHARD
2754-5003

67221

Taux d'intérêt sur les créances du gou- vernement

Taux d'intérêt sur les créances du gouvernement

Avis est donné que le taux d'intérêt sur les créances de la Couronne, déterminé conformément à l'article 28R2 du Règlement sur l'administration fiscale (R.R.Q., 1981, c. M-31, r. 1) tel que modifié, pour le trimestre débutant le 1^{er} juillet 1990 et se terminant le 30 septembre 1990 et de 17 %.

1505

Le sous-ministre,
BERNARD ANGERS

Vente par licitation

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-05-000177-905
760-18-000023-904

LISE BERLINGUETTE, domiciliée et résidant au 135, rue Bourdon, Nitro, district de Beauharnois, J6S 5P3, **RICHARD BERLINGUETTE**, domicilié et résidant au 714, rue Frontenac, Saint-Lazare, district de Beauharnois, J0P 1V0, partie demanderesse, contre **GÉRARD BERLINGUETTE**, domicilié et résidant au 207, 24^e Avenue, Île-Perrot, district de Beauharnois, J0P 1L0, partie défenderesse, et **THERÈSE SÉGUIN BERLINGUETTE**, la Curatelle publique, mis en cause.

Conformément à un jugement rendu par l'honorable juge Bernard Flynn, de la Cour supérieure du district de Beauharnois, daté du 7^e jour de mai 1990, ordonnant la licitation de l'immeuble ci-après décrit:

« Un immeuble situé dans les limites de la ville de l'Île-Perrot, connu et désigné comme étant le lot numéro deux cent quarante et un de la subdivision du lot numéro deux cent vingt (220-241) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, division d'enregistrement de Vaudreuil; avec bâtisse y érigée et plus particulièrement un immeuble portant les numéros 205 et 205A de la 24^e Avenue à Île-Perrot, circonstances et dépendances. »

La mise à prix a été fixée à 7 475,00 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, le VINGT ET UNIÈME jour d'AOÛT 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 23 mai 1990

67224

Ventes par shérif

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné que les terres et héritages sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs mentionnés plus bas.

Beauharnois

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000013-905
760-12-003990-81

LOUISE LAVALLÉE, domiciliée et résidant au 439, Curé-David, Dorion, district de Beauharnois, J7V 1P7, partie demanderesse, contre GEORGES LEDUC, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Vaudreuil, mis en cause.

« Le lot numéro douze de la subdivision officielle du lot originaire numéro cinquante huit (58-12) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Jeanne-de-l'Île-Perrot, mesurant 731,973 mètres carrés. À distraire cependant du lot originaire numéro cinquante-huit toutes les parties vendues ou données ou cédées avant ce jour. »

La mise à prix a été fixée à 1 957,50 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Vaudreuil, 420, boulevard Roche, Vaudreuil, le QUINZIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 18 mai 1990

67227

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000009-903
760-05-000311-892

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social dans la ville de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, partie demanderesse, contre CLAUDE LEBEUF, domicilié et résidant au 4710, rue Linton, appartement 5, Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Beauharnois, mis en cause.

« Un immeuble connu et désigné au cadastre officiel de la paroisse de Saint-Timothée comme étant le lot trois (3) de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent vingt-cinq (425-3); avec un immeuble dessus construit portant le numéro d'immeuble 15, rang Saint-Joseph en la ville de Saint-Timothée. Tel que le tout se trouve actuellement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

La mise à prix a été fixée à 20 059,25 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Beauharnois le VINGT-DEUXIÈME jour d'AOÛT 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 25 mai 1990

67225

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Beauharnois
Nos 760-18-000058-892
760-12-004708-826
760-99-000109-893

SUZANNE QUÉVILLON, domiciliée et résidant au 473, des Cèdres, Maple Grove, J6N 1S6, district de Beauharnois, partie demanderesse, contre GUY FRANÇOIS LESSARD, domicilié et résidant au 1249, chemin du Lac à Léry, J6N 1C1, district de Beauharnois, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Châteauguay, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur le chemin du Lac en la ville de Léry, connu et désigné comme étant le lot numéro onze de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent quarante-cinq (345-11), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Joachim-de-Châteauguay; avec la bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 1249, chemin du Lac. »

La mise à prix est fixée à 91 775,00 \$, soit 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication, soit 45 887,50 \$, représentant 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Châteauguay, 164, Saint-Joseph, Sainte-Martine, J0S 1V0, le MARDI QUATORZIÈME jour d'AOUT 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
GILBERT FOREST

Bureau du shérif
Cour supérieure
Valleyfield, le 9 mai 1990

67226

Bedford

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Bedford
Nos 460-05-000322-896
S. 460-18-000432-904

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 500 place d'Armes, 9^e étage, Montréal, district de Montréal, partie demanderesse, contre **LE GROUPE LAVALLÉE INC.**, corporation légalement constituée, ayant son siège social au 70, rue Principale, Granby, district de Bedford, et **CLAUDE LAVALLÉE**, 70, rue Principale, Granby, district de Bedford, partie défenderesse et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Shefford, mis en cause.

« Vente no 1

Un emplacement situé à Granby, sur la rue Principale, connu et désigné comme étant le lot numéro sept cent soixante-six (766), aux plan et livre de renvoi officiels du village de Granby, division d'enregistrement de Shefford; avec bâtisse y érigée portant les numéros d'immeuble 48 et 50 de ladite rue Principale, à Granby. Ainsi que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble, et notamment sujet à une servitude de vue et de mitoyenneté aux termes de l'acte enregistré à Shefford sous le numéro 1000023 et une servitude de passage aux termes de l'acte enregistré à Shefford sous le numéro 108213, sans exception ni réserve de la part du vendeur et dont l'acquéreur se déclare satisfait pour l'avoir vu et examiné et pour le bien connaître. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 48 500,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

« Vente no 2

Un emplacement situé à Granby, sur la rue Principale, connu et désigné comme suit: un immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Granby, division d'enregistrement de Shefford, comme étant les subdivisions numéros un et deux du lot originaire numéro deux cent quarante-cinq (245-1 et 245-2); avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 52, 54, 56 et 58 de la rue Principale, ville de Granby, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve actuellement, avec les servitudes suivantes enregistrées sous les numéros 108213, 295599 et 296229, ainsi qu'un bail enregistré sous le numéro 297384. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 92 125,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrains (L.R.Q., c. D-17).

« Vente no 3

Un immeuble connu et désigné aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du village de Granby, division d'enregistrement de Shefford, comme étant la subdivision numéro trente-six du lot originaire numéro cent trente-deux (132-36); avec bâtisse dessus érigée portant le numéro d'immeuble 69 de la rue Alexandra, ville de Granby, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Bedford, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 27 000,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Cette vente sera faite sous réserve de la Loi sur l'acquisition des terres agricoles par des non-résidents (L.R.Q., c. A-4.1) et sous réserve de la Loi concernant les droits sur les transferts de terrain (L.R.Q., c. D-17).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Shefford, 77 rue Principale, chambre 1.24, Granby, le MARDI QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
SYLVIE DESMEULES

Bureau du shérif
Cour supérieure
Granby, le 7 juin 1990

67282

Hull

Bref de saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Hull
No 550-18-001412-903

FIDUCIE DESJARDINS INC. et CRÉDIT INDUSTRIEL DESJARDINS INC., partie demanderesse, contre **E.J. WARD INC.**, partie défenderesse.

Désignation

« Toute la parcelle de terrain située dans le canton de Mansfield, comté de Pontiac, province de Québec, faisant partie du lot originaire numéro douze — un (ptie 12-1), rang Un (rg 1), suivant le cadastre du canton susdit, laquelle parcelle, hypothéquée par les présentes peut être décrite, plus précisément, ainsi: commençant à un certain point situé du côté sud-ouest de la nouvelle route provinciale numéro 8, qui traverse le lot numéro 12-1, ledit point se trouvant à l'endroit où le côté sud-ouest de la route croise la ligne de division entre les lots numéros 12-1 et 13-40 du Premier Rang; de là, en direction sud-est, en longeant le côté sud-ouest de la nouvelle route, susmentionnée, sur une distance de deux cent quatre-vingt-dix pieds (290 pi), jusqu'à la limite nord-ouest de la partie du lot numéro 12-1, appartenant à Leonard Laroche; de là, en direction sud-ouest, en longeant la limite nord-ouest dudit terrain appartenant à Leonard Laroche, sur une distance de cent quatre-vingt-dix pieds (190 pi), jusqu'à côté nord-est de l'ancienne route provinciale numéro 8; de là, en direction nord-ouest, en longeant le côté nord-est de ladite ancienne route provinciale numéro 8, sur une distance de deux cent soixante-quinze pieds (275 pi), jusqu'à la limite sud-est de la partie du lot numéro 12-1, appartenant à la corporation du canton de Mansfield-et-Pontefract; de là, en direction nord-est, en longeant la limite sud-est de la propriété de la corporation susdite, sur une distance de quinze pieds (15 pi); de là, en direction nord-ouest, sur une distance de quinze pieds (15 pi), jusqu'à la ligne de division entre les lots numéros 12-1 et 13-42 du Premier Rang; de là, en direction nord-est, en longeant la ligne de division entre le lot numéro 12-1 et les lots numéros 13-42 et 13-40, sur une distance de deux cent cinq pieds (205 pi), jusqu'au point de commencement. Les distances indiquées ci-dessus sont en mesures anglaises, et elles sont approximatives. La partie du lot numéro 12-1 hypothéquée par les présentes est bornée ainsi: au sud-ouest, en partie par l'ancienne route provinciale numéro 8 et en partie par la partie du lot numéro 12-1, appartenant à la corporation du canton de Mansfield-et-Pontefract, au sud-est, par la partie du lot numéro 12-1, appartenant à Leonard Laroche, au nord-ouest en partie par la partie du lot numéro 12-1, appartenant à la corporation du canton de Mansfield-et-Pontefract, et en partie par les parties des lots numéros 13-40 et 13-42, appartenant à Lorrain Amyotte et à Hermé-

gilde Bélair ou à leurs représentants, au nord-est par la nouvelle route provinciale numéro 148. »

Le montant minimum que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication est de quarante-six mille huit cent onze dollars et vingt-cinq cents (46 811,25 \$). Ce montant minimum, fixé par le shérif, est égal à vingt-cinq pour cent (25 %) de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 27). Ce montant devra être payé, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances et au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Pontiac, 159, John, Campbell's Bay, QC, le CINQUIÈME jour de SEPTEMBRE 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
CAROLE HÉBERT

Bureau du shérif
Cour supérieure
Hull, le 29 mai 1990

67296

Joliette

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-02-001919-869
705-18-000042-909

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre **ASSOCIATION DES LOISIRS DU DOMAINE SIESTA INC.**, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montcalm, mis en cause.

« Premier immeuble:

Un terrain vacant situé en la paroisse de Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel de partie du canton de Kilkenny comme faisant partie du lot numéro onze B (ptie 11B) dans le Troisième Rang (rg III), mesurant environ quarante-huit pieds (48 pi) de largeur en front dans la ligne ouest, longeant la rue des Cèdres, et environ trente-quatre pieds (34 pi) de largeur, en arrière dans sa ligne est, par une profondeur d'environ cent vingt-cinq pieds (125 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, à l'ouest, par la rue des Cèdres; en arrière, à l'est, par le lac Siesta; d'un côté, au nord, par une partie du lot numéro 11B, appartenant à M. Amédée Huard ou représentants; et de l'autre côté, au sud, par une autre partie dudit lot numéro 11B, appartenant à M. Gilles Lépine ou représentants. Superficie: cinq mille six cent quatre-vingt-deux pieds carrés (5 682 pi²).

Deuxième immeuble:

Un terrain vacant situé rue Concorde en la paroisse de Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro onze B (ptie 11B) du Troisième Rang (rg III), mesurant environ cent pieds (100 pi) de largeur de l'est à l'ouest, par une profondeur d'environ soixante-quinze pieds (75 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, au nord, par partie du lot dont détaché, appartenant à André Gagnon ou représentants; en

arrière, au sud, par le lac Siesta; d'un côté, à l'est, par une partie dudit lot no 11B, appartenant à M. Lanthier ou représentants; et de l'autre côté, à l'ouest, par une autre partie dudit lot numéro 11B, appartenant à Roger Brien ou représentants. Superficie: quatre mille neuf cent trente-sept pieds carrés (4 937 pi).

Troisième immeuble:

Un terrain vacant situé rue du Parc en la paroisse de Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro onze B (ptie 11B) dans le Troisième Rang (rg III), mesurant environ cent pieds (100 pi) de largeur de l'est à l'ouest par une profondeur d'environ deux cents pieds (200 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, au nord, en arrière, au sud, d'un côté, à l'est, par des chemins privés appartenant à André Gagnon ou représentants; et de l'autre côté, à l'ouest, par partie du lot dont détaché, appartenant à M. André Gagnon ou représentants. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette, est fixé à la somme de 448,00 \$ pour le 1^{er} immeuble, 256,00 \$ pour le deuxième immeuble et 1 376,00 \$ pour le troisième immeuble, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le QUINZIÈME jour d'AOUT 1990 à ONZE heures TRENTE, jusqu'à la fin des trois ventes.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67232

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001332-865
705-18-000043-907

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre DAME ROSIANNE CÔTÉ, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

« Premier immeuble:

Un immeuble situé en la paroisse de Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro dix A du Dixième Rang (no 10A, rg 10), mesurant cent pieds (100 pi) en front, le long de la route 335, par cent cinquante pieds (150 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; bornée en front, au sud, par la route 335; en arrière, au nord, par une autre partie dudit lot numéro 10A du Dixième Rang, propriété de M. Marcel Vachon ou représentants; d'un côté, à l'ouest, par le chemin Beaudoin, étant un chemin privé (ptie no 10A); et de l'autre côté, à l'est, par une autre partie dudit lot numéro 10A du 10^e Rang, étant la propriété de M. Georges Martin ou représentants. Tel que le

tout se trouve présentement, avec les servitudes attachées audit immeuble. Superficie: quinze mille pieds carrés (15 000 pi²).

Deuxième immeuble:

Un terrain situé à Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro dix A du Dixième Rang (ptie 10A, rg 10), mesurant deux cent trente-cinq pieds (235 pi) de largeur du nord au sud, par une profondeur de deux cents pieds (200 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, à l'ouest, par la route 335; en arrière, à l'est, partie par l'emplacement de M. Hector Lemay ou représentants, partie par le chemin privé, appartenant à M. Léo Roy ou représentants et partie par l'emplacement de M. Alphonse Desjardins ou représentants; d'un côté, au sud, par la partie de lot dont détaché, appartenant à M. Chiasson ou représentants; et de l'autre côté, au nord, partie par l'emplacement de M. Fernand Giroux ou représentants et partie par l'emplacement de M. Gérard Bélanger ou représentants.

À distraire:

L'immeuble situé à Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant la subdivision officielle numéro dix-sept du lot originaire dix A du Dixième Rang (10A-17, rg 10), d'une superficie de dix mille pieds carrés, devenu la propriété de Bell Canada par une vente enregistrée le 22 janvier 1980 sous le numéro 187388.

Superficie du terrain présentement vendu: trente-sept mille deux cent soixante-dix-neuf pieds carrés (37 279 pi²).

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 1 120,00 \$ pour le 1^{er} immeuble et à 1 760,00 \$ pour le deuxième immeuble, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le SEIZIÈME jour d'AOUT 1990 à DIX heures, jusqu'à la fin des deux ventes.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67231

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001776-863
705-18-000039-905

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre JEAN PHILIPPE DUPRAS, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Calixte, comté de Montcalm, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro huit C du Sixième Rang (ptie no 8C, rg 6), mesurant soixante-quinze pieds de largeur de l'est à l'ouest sur une profondeur de cent pieds, mesures anglaises, plus ou moins, et borné en front, au sud, par le chemin public du Sixième Rang; en arrière, au nord et d'un

côté, à l'est, par un terrain appartenant à dame Marie-Paule Sylvestre, veuve de Aimé Côté ou représentants; et de l'autre côté, à l'ouest, par un fossé faisant partie du lot dont détaché, propriété de ladite dame Marie Paule Sylvestre Côté ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 352,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le SEIZIÈME jour d'AOÛT 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67230

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001918-861
705-18-000037-909

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre PIERRE HENRICHON, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

« Un immeuble situé sur la rue Ramier à Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme étant une partie du lot numéro dix-sept C du Cinquième Rang (ptie no 17C, rg 5), mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, au nord-est, par la rue Ramier; en arrière, au sud-ouest et des côtés nord-ouest et sud-est, par parties du lot dont détaché, appartenant à Les Entreprises du Domaine des Lacs Raymond Ltée ou représentants. La ligne nord-ouest du terrain présentement décrit est située à cinquante pieds au sud-est de l'emplacement de M. Paul Desormiers ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 64,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le SEIZIÈME jour d'AOÛT 1990 à DOUZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67228

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Joliette
Nos 705-02-001724-863
705-18-000064-887

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre LE CURATEUR PUBLIC, es qualités d'administrateur des biens de CLAUDE COMTOIS, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

« Un emplacement situé à Saint-Calixte, connu et désigné comme faisant partie du lot originaire numéro dix A, rang Six (ptie no 10A, rg 6), aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre du canton de Kilkenny, division d'enregistrement de Montcalm; mesurant cent vingt pieds (120 pi) de largeur sur une profondeur de cent quinze pieds et six pouces (115 pi 6 po) dans sa ligne est et cent quinze pieds et trois pouces (115 pi 3 po) dans sa ligne ouest, le tout mesures anglaises et plus ou moins; et borné comme suit: en front, au nord et au sud, par des chemins privés, à l'est par l'emplacement de Rolland Guay et/ou représentants (ptie 10A, rg 6) et à l'ouest par l'emplacement de M. Pépin et/ou représentants (ptie 10A, rg 6); avec l'immeuble y érigé, au 6605, rue Duvalière Ouest à Saint-Calixte. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 3 840,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le QUINZIÈME jour d'AOÛT 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67233

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec — District de Joliette
Nos 705-02-001602-861
705-18-000038-907

CORPORATION MUNICIPALE DE SAINT-CALIXTE, partie demanderesse, contre ALBERT SASSEVILLE, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montcalm, mis en cause.

« Un terrain situé en la paroisse de Saint-Calixte, connu et désigné au cadastre officiel du canton de Kilkenny comme une partie du lot no dix-sept A du Cinquième Rang (ptie 17A, rg 5), mesurant cinquante pieds (50 pi) de largeur par une profondeur de cent pieds (100 pi), le tout mesures anglaises et plus ou moins; borné en front, au sud-est, par un chemin privé, appartenant à Les Entreprises du Domaine des Lacs Raymond Ltée ou représentants; en arrière, au nord-ouest et des côtés nord-est et sud-ouest, par parties du lot dont détaché, appartenant à Les Entreprises du Domaine des Lacs Raymond Ltée ou représentants. La ligne sud-ouest du terrain est située à cent pieds (100 pi) au nord-est de l'emplacement de M. Roland Dalpé ou représentants. »

Le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé au nom du shérif de Joliette est fixé à la somme de 32,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales.

Pour être vendu aux enchères au bureau de la division d'enregistrement de Montcalm, 1532, rue Albert, Sainte-Julienne, le SEIZIÈME jour d'AOÛT 1990 à ONZE heures TRENTE.

Le shérif adjoint,
GAËTAN LAFONTAINE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Joliette, le 6 juin 1990

67229

Kamouraska

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Kamouraska
Nos 250-05-000019-901
250-18-000004-906

LES CONSTRUCTIONS D.M. BÉRUBÉ INC., corporation légalement constituée, ayant son siège social au 36, rue des Pruches, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, G5R 4P2, partie demanderesse, et **SOFIDEV INC.**, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 299, rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, G5R 3A9, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, district de Kamouraska, mis en cause.

« Un emplacement situé au 299, rue Lafontaine à Rivière-du-Loup, connu et désigné comme étant les lots deux cent deux – deux cent soixante-treize, trois cent soixante-deux – cent vingt-huit – deux et trois cent soixante-deux – trois cent quarante-neuf – quatre (202-273, 362-128-2 et 362-349-4) du cadastre officiel de la ville de Fraserville, division d'enregistrement de Témiscouata; avec bâtisses dessus construites, circonstances et dépendances. »

Sous réserve du droit de rétention prévu à l'article 689 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au moment de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque certifié fait au nom du shérif du district de Kamouraska, conformément à l'article 670^e du Code de procédure civile, est fixé à la somme de 963 379,75 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives (1979, c. 71).

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Témiscouata, 310, rue Saint-Pierre, Rivière-du-Loup, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
JEAN-CHARLES FRASER

Bureau du shérif
Cour supérieure
Rivière-du-Loup, le 8 juin 1990

67278

Montréal

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-006881-898

BANQUE DE COMMERCE CANADIENNE IMPÉRIALE, corporation légalement constituée et ayant un bureau au 5325, rue Ferrier, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **ROBERT GUY LAMARRE**, faisant affaires sous les nom et raison sociale de Plasti-Sacs, résident et domicilié au 2138, rue Harbour, Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Laval, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Harbour en la ville de Laval, connu et désigné comme étant le lot numéro cinquante-deux de la subdivision du lot originaire numéro quatre cent quatre-vingt-dix-sept (497-52), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Martin, division d'enregistrement de Laval; avec la maison dessus érigée portant le numéro 2138 de ladite rue Harbour à Laval. Tel que le tout se trouve présentement avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble sans exception ni réserve. L'immeuble servant de résidence familiale. »

La mise à prix est fixée à 52 850,00 \$, soit 50 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

L'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication, soit 26 425,00 \$, représentant 25 % de l'évaluation municipale de la moitié indivise de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Laval, 155, boulevard Je-me-Souviens, Laval, QC, le MERCREDI PREMIER jour d'AOÛT 1990 à ONZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 6 juin 1990

67238

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000932-903

LA SOCIÉTÉ CANADA TRUST, corporation légalement constituée, ayant un bureau au 600, boulevard René-Lévesque Ouest, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre **GILLES CÔTÉ**, domicilié et résidant au 72, Val-d'Ajol, ville de Lorraine, district de Terrebonne, partie défenderesse, et **LE RÉGISTRATEUR** de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Sainte-Clotilde, ville de Montréal, connu comme étant les subdivisions cent deux, cent six et cent sept du lot mille sept cent trois (1703-102, 106 et 107), des plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal; avec la bâtisse dessus érigée portant les numéros d'immeuble 5104 à 5126 de ladite rue Sainte-Clotilde. Avec et sujet aux servitudes de droit de vues établies aux termes d'actes enregistrés à Montréal sous les numéros 3460393 et 3451173. Tel que le tout se trouve présentement sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 34 548,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé, à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le MERCREDI VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 5 juin 1990

67234

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Montréal
No 500-05-000825-909

JEANNE D'ARC LEBRUN LUSSIER, domiciliée et résidant au 9189, place Montgolfier, ville et district de Montréal, partie demanderesse, contre ANDRÉ BELHUMEUR, domicilié et résidant au 15, montée Major, ville de Laval, district de Montréal, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de Montréal, mis en cause.

« Un emplacement ayant front sur la rue Coloniale en la ville de Montréal, étant une partie de la subdivision quatre-vingt-cinq du lot originaire cent trente-sept (137-85 ptie) du cadastre officiel du village de Côte-Saint-Louis, division d'enregistrement de Montréal. De figure irrégulière, bornée vers le nord-est par une partie du lot 137-85 (ruelle privée), vers sud-est par une autre partie du lot 137-85, vers le sud-ouest par le lot 137-70 (rue) et vers le nord-ouest par le lot 137-86; mesurant cinq mètres et quarante-neuf centièmes (5,49 m) vers le nord-est, onze mètres et quatre-vingt centièmes (11,80 m) et douze mètres et quarante-quatre centièmes (12,44 m) le long d'une ligne brisée vers le sud-est, cinq mètres et cinquante-six centièmes (5,56 m) vers le sud-ouest, vingt-quatre mètres et vingt-trois centièmes (24,23 m) vers le nord-ouest, contenant en superficie cent trente-trois mètres carrés et cinq dixièmes (133,5 m²); avec toutes les bâtisses dessus construites et notamment une maison portant les numéros 4571, 4573 de ladite rue Coloniale en la ville de Montréal, province de Québec, dont le mur nord-ouest est mitoyen. Tel que le tout se trouve présentement, avec toutes les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes attachées audit immeuble sans exception ni réserve. »

La mise à prix est fixée à 24 669,75 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale et modifiant certaines dispositions législatives, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'ordre du shérif du district de Montréal, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau du shérif, palais de justice de Montréal, 10, rue Saint-Antoine Est, local 3.03, le JEUDI VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,
PAUL ST-MARTIN

Bureau du shérif
Cour supérieure
Montréal, le 8 juin 1990

67259

Québec

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-002450-893
S. 200-18-000079-903

PISCINES ORLÉANS INC., corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1675, chemin Royal, Saint-Pierre, Île d'Orléans, QC, G0A 4E0, demanderesse, contre JÉRÉMIE TRÉPANIER, domicilié et résidant au 452, rue Trépanier, Saint-Édouard-de-Lotbinière, QC, G0S 1Y0, défendeur.

« Un immeuble connu et désigné comme étant une partie du lot deux cent quarante-quatre (244 ptie) du cadastre officiel de la paroisse de Saint-Édouard, division d'enregistrement de Lotbinière, décrit comme suit: de figure irrégulière, bornée vers le nord-ouest par une partie du lot 244, propriété de l'Association des loisirs de St-Édouard ou représentants, vers le nord-est partie par partie du lot 244, propriété de Flavien Jacques ou représentants et partie par partie du lot 244, propriété de Philippe Auger ou représentants, vers le sud-est partie par le chemin public (route 266) et partie par partie du lot 244, propriété de Flavien Jacques ou représentants et vers le sud-ouest partie par partie du lot 245 dudit cadastre et partie par partie du lot 244, étant la rue Industrielle, mesurant, plus ou moins, mesures anglaises, deux cent vingt-trois pieds (223 pi) et cent dix pieds (110 pi) vers le sud-est, cent pieds (100 pi) et cent douze pieds (112 pi) vers le nord-est, deux cent soixante-douze pieds (272 pi) vers le nord-ouest et cent trente-trois pieds (133 pi) et soixante-dix-neuf pieds (79 pi) vers le sud-ouest; avec bâtisse dessus construite, circonstances et dépendances portant l'adresse d'immeuble 405, rue Principale à Saint-Édouard-de-Lotbinière. »

La mise à prix est fixée à quarante et un mille deux cent soixante-quinze dollars (41 275,00 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lotbinière, 6296, rue Principale, Sainte-Croix, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 23 juin 1990

67285

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001447-908
C.M. Château-Richer: 129-90
S. 200-18-000076-909

VILLE DE CHÂTEAU-RICHER, demanderesse, contre LE CURATEUR PUBLIC, en sa qualité de succession Joseph Gravel, défendeur.

« La subdivision un du lot originaire deux cent vingt-huit (228-1) du cadastre officiel de la paroisse de Château-Richer, division d'enregistrement de Montmorency, de figure régulière, borné vers le nord-est, vers le sud-est et le nord-ouest par le lot 228 partie, vers le sud-ouest par le lot 229 partie, mesurant trois cent pieds (300 pi, soit 91,44 m) vers le nord-est et le sud-ouest, cent quatorze pieds (114 pi, soit 34,75 m) vers le sud-est et le nord-ouest; contenant en superficie trente-quatre mille deux cents pieds carrés, mesures anglaises (34 200 pi², soit 3 177,28 m²). »

La mise à prix est fixée à neuf cent soixante et onze dollars et vingt-cinq cents (971,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Montmorency, 7007, avenue Royale, Château-Richer, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 23 juin 1990

67283

Ordonnance de saisie et vente immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Québec
C.S.Q. 200-05-001446-900
C.M. Sainte-Foy: 86-54
S. 200-18-000070-902

VILLE DE SAINT-NICOLAS, corporation légalement constituée, ayant son bureau principal au 1365, rue Marie-Victorin à Saint-Nicolas, comté de Lévis, district de Québec, demanderesse, contre LE CURATEUR PUBLIC DU QUÉBEC, ès qualités à Développement Résidentiel Normandie Inc., Tour de la Bourse, 800, place de la Tour Victoria, 6^e étage à Montréal, district de Montréal, défendeur.

« La subdivision trois de la subdivision trois de la subdivision six du lot originaire numéro quatre-vingt-cinq (85-6-3-3) et la subdivision quatre de la subdivision trois de la subdivision six du lot originaire numéro quatre-vingt-cinq (85-6-3-4), toutes deux du cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Nicolas, division d'enregistrement de Lévis. »

La mise à prix est fixée à vingt-cinq dollars et vingt-cinq cents (25,25 \$), soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif de Québec, en argent ou par chèque visé, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de Lévis, 5420, boulevard de la Rive-Sud, local 34, Lévis, le VINGT-CINQUIÈME jour de JUILLET 1990 à DIX heures.

Le shérif adjoint,
RAYMONDE AUCLAIR

Bureau du shérif
Cour supérieure
Québec, le 23 juin 1990

67284

Richelieu

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour du Québec (Chambre civile) — District de Richelieu
Nos 765-02-001956-908
765-18-000710-905

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre ANDRÉ GÉNÈREUX, domicilié et résidant au 100, rue Limoges, Sorel, province de Québec, et CÉCILE PLASSE, domiciliée et résidant au 100, rue Limoges, Sorel, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Richelieu, 46, rue Charlotte, Sorel, mis en cause.

« Un emplacement situé en la cité de Sorel, sur le côté sud de la rue Limoges, connu et désigné comme étant le lot numéro mille quarante-six (1046), aux plan et livre de renvoi officiels de la ville de Sorel, mesurant, ledit emplacement, trente-trois pieds (33 pi) de largeur par soixante pieds (60 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; avec toutes les bâtisses dessus érigées, notamment celle portant le numéro 100, rue Limoges, Sorel. Tel que le tout se trouve présentement avec tous droits y inhérents, avec toutes ses circonstances et dépendances, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 13 315,50 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice, au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, le MARDI SEPTIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif,
FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif
Cour du Québec (Chambre civile)
Sorel, le 7 juin 1990

67235

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour du Québec — Chambre civile — District de Richelieu

Nos 765-02-000100-903

765-18-000711-903

CAISSE POPULAIRE RIVIERA, corporation légalement constituée, ayant son bureau au 3175, boulevard de la Mairie à Tracy, district de Richelieu, partie demanderesse, contre ARMAND REHEL, domicilié et résidant au 245 boulevard Gagné, à Sorel, district de Richelieu, et LOUIS-MARTIN REHEL, domicilié et résidant au 1288, rue Bolduc, appartement 2 à Longueuil, district de Longueuil, partie défenderesse.

« Un emplacement situé à Sorel, sur le côté sud-est du boulevard Gagné, connu et désigné au cadastre officiel de la ville de Sorel, comme étant formé:

a) de cette partie du lot numéro soixante-quatorze de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze cent dix (1510-pte 74), mesurant soixante et onze pieds et quinze centièmes (71,15 pi) dans sa ligne nord-ouest, et soixante et onze pieds et six dixièmes (71,6 pi) dans sa ligne arrière sud-est, sur quatre-vingt-quatorze pieds (94,0 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; tenant au nord-ouest le boulevard Gagné, au sud-est le lot no 1510-69, au nord-est partie du lot no 1510-73 et au sud-ouest la partie ci-après désignée du lot no 1590-108;

b) de cette partie du lot numéro cent huit de la subdivision officielle du lot originaire numéro quinze cent quatre-vingt-dix (1590-pte 108), mesurant soixante-quinze centièmes de pied (0,75 pi) dans la ligne nord-ouest, cinq dixièmes de pied (0,5 pi) dans sa ligne arrière sud-est, sur quatre-vingt-quatorze pieds (94,0 pi) de profondeur, mesures anglaises et plus ou moins; tenant en front, vers le nord-ouest, le boulevard Gagné; en arrière, au sud-est, le lot no 1590-107, du côté nord-est la partie susdésignée du lot no 1510-74 et du côté sud-ouest autre partie dudit lot no 1590-108.

Tel que le tout se trouve présentement, avec les bâtisses y érigées portant le numéro 245, boulevard Gagné à Sorel, circonstances, dépendances et toutes servitudes. »

Nul ne peut être déclaré adjudicataire s'il ne paie pas au shérif, immédiatement après les enchères, la somme de 34 155,00 \$ en argent ou par chèque visé.

Pour ledit immeuble être vendu en justice au bureau du shérif, 46, rue Charlotte, Sorel, le MARDI QUATORZIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif,

FRANÇOIS GÉLINAS

Bureau du shérif

Cour du Québec, chambre civile
Sorel, le 11 juin 1990

67297

Saint-Hyacinthe

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour du Québec — District de Montréal

Nos 500-02-022980-895

750-18-000038-895

LA COMPAGNIE DE FINANCE HOUSEHOLD DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la cité de Toronto, province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, QC, partie demanderesse, contre DENIS LÉGARÉ, domicilié et résidant au 75, croissant Desautels, Saint-Charles-sur-Richelieu, province de Québec, et DOMINIQUE PINARD, domiciliée et résidant au 75, croissant Desautels, Saint-Charles-sur-Richelieu, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, district de Saint-Hyacinthe, mis en cause.

Évaluation municipale: 54 640,00 \$

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue croissant Desautels en la ville de Saint-Charles-sur-Richelieu, connu et désigné comme étant les lots dix-neuf, vingt, vingt et un de la subdivision officielle du lot numéro originaire numéro cent vingt-huit (128-19, -20, -21), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Charles, division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 75 de la rue croissant Desautels en la ville de Saint-Charles-sur-Richelieu, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec les servitudes actives et passives, apparentes ou occultes, attachées audit immeuble. »

La mise à prix est fixée à la somme de 19 796,07 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendus en bloc au bureau de la division d'enregistrement de Saint-Hyacinthe, 1150, rue Sainte-Anne, Saint-Hyacinthe, le MERCREDI PREMIER jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,

LISE DELISLE

Bureau du shérif

Cour du Québec

Saint-Hyacinthe, le 4 juin 1990

67299

Ordonnance de saisie et vente immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Montréal

Nos 500-05-013907-892

750-18-000005-902

LES IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, corporation légalement constituée, ayant son siège social en la province d'Ontario et un bureau au 5100, rue Sherbrooke Est, bureau 503, Montréal, province de Québec, partie demanderesse, contre PIERRE VERRIER, domicilié et résidant au 485, rue Provost, Saint-Mathieu-

de-Beloil, province de Québec, et GUYLAINE COURCY, domiciliée et résidant au 485, rue Provost, Saint-Mathieu-de-Beloil, province de Québec, parties défenderesses, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Verchères, 461, rue Saint-Joseph, Sainte-Julie, province de Québec, mis en cause.

Évaluation municipale: 53 140,00 \$

Désignation

« Un emplacement ayant front sur la rue Provost en la ville de Saint-Mathieu-de-Beloil, connu et désigné comme étant le lot numéro un de la subdivision officielle du lot originaire numéro trois cent trois (303-1), aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Saint-Mathieu-de-Beloil, division d'enregistrement de Verchères; avec bâtisse dessus construite, portant le numéro 485 de ladite rue Provost, circonstances et dépendances. Tel que le tout se trouve présentement avec tous ses droits, sans exception ni réserve de la part de l'emprunteur. »

La mise à prix est fixée à la somme de 18 200,45 \$, soit 25 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation de la municipalité, multipliée par le facteur comparatif établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, montant minimal que l'acheteur devra payer au shérif au moment même de la vente, en argent ou par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Verchères, 461, rue Saint-Joseph, Sainte-Julie, le MERCREDI HUITIÈME jour d'AOÛT 1990 à QUATORZE heures.

La shérif adjointe,
LISE DELISLE

Bureau du shérif
Cour supérieure
Saint-Hyacinthe, le 4 juin 1990 67280

Trois-Rivières

Saisie-exécution immobilière
Canada — Province de Québec
Cour supérieure — District de Trois-Rivières
Nos 400-05-000026-907
S. 400-18-000010-904

BANQUE NATIONALE DU CANADA, corporation légalement constituée, ayant son siège social à Montréal et un bureau au 127, rue Panet, Nicolet, district de Trois-Rivières, J0G 1E0, demanderesse, contre AURÉLE CLOUTIER, domicilié au 570, rang Nord-Est de la rivière à Sainte-Monique, district de Trois-Rivières, J0G 1N0, défendeur, et LE RÉGISTRATEUR de la division d'enregistrement de Nicolet, 395, rue Mgr-Courchesne, Nicolet, district de Trois-Rivières, J0G 1E0, mis en cause.

« Un terrain-emplacement situé en la paroisse de Sainte-Monique, connu et désigné comme faisant partie du lot numéro deux cent quatre-vingt-neuf (ptie 289) du cadastre officiel de la paroisse de Sainte-Monique, comté de Nicolet, borné et décrit comme suit: borné en front, vers le sud-ouest, par le chemin de la concession nord-est de la rivière; en profondeur, au nord-est, du côté nord-ouest et du côté sud-est, par d'autres parties du lot 289, autrefois la propriété de Henri-Paul Chabot et appartenant actuellement à Lionel Proulx, mesurant cent vingt-cinq pieds (125 pi) dans ses lignes sud-ouest et nord-est sur une profondeur de cent soixante-

quinze pieds (175 pi) dans ses lignes nord-ouest et sud-est (m.a.); avec la maison et les autres bâtisses dessus construites, portant le numéro d'immeuble 570, rang Haut-Petit-Saint-Esprit, circonstances et dépendances. »

La mise à prix a été fixée à six mille neuf cent soixante-dix dollars et vingt-six cents (6 970,26 \$), représentant 25 % de l'évaluation municipale, majorée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales, que l'adjudicataire devra verser au shérif, en argent ou par chèque visé à l'Ordre du ministre des Finances, au moment de l'adjudication.

Pour être vendu au bureau de la division d'enregistrement de Nicolet, 395, rue Mgr-Courchesne, Nicolet, le MARDI VINGT-QUATRIÈME jour de JUILLET 1990 à DIX heures.

La shérif adjointe,
LOUISE ATTALA

Bureau du shérif
Cour supérieure
Trois-Rivières, le 7 juin 1990 67281

Erratum

LA PAROISSE DE SAINT-THOMAS-AQUINAS

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 05 26, à la page 2479, du numéro 21, relativement à « LA PAROISSE DE SAINT-THOMAS-AQUINAS, en corrigeant les mots: « a annexé « La Paroisse de Saint-Thomas-Aquinas » à la « Paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue » en date du 1990 03 01 » par les suivants: « a supprimé « La Paroisse de Saint-Thomas-Aquinas » et annexé son territoire à la « Paroisse de Saint-Antoine-de-Padoue » en date du 1990 03 01 ».

L'inspecteur général des
institutions financières,

JEAN-MARIE BOUCHARD
1525-0335
1527-5654

1501

2751-8380 QUÉBEC INC.

L'inspecteur général des institutions financières donne avis qu'il corrige l'avis concernant la délivrance d'un certificat de constitution, paru à la *Gazette officielle du Québec* le 1990 05 26, à la page 2489, du numéro 21, relativement à « 2751-8380 QUÉBEC INC. », de façon à ce que le district judiciaire se lise: Beauce.

L'inspecteur général des
institutions financières,

JEAN-MARIE BOUCHARD
2751-8380

1501

CLUB SOCIAL JOËL INC.

Dans l'avis d'émission de lettres patentes publié le 2 juin 1990 à la page 2671, la cinquième dénomination sociale aurait dû se lire: CLUB SOCIAL JOËL INC.

1501

Chicoutimi

Saisie-exécution immobilière

Canada — Province de Québec

Cour supérieure — District de Chicoutimi

Shérif: 150-18-000007-901

C.S.M.: 500-05-013641-897

IMMEUBLES HOUSEHOLD LTÉE, partie demanderesse, contre JACQUES BERGERON, domicilié et résidant au 2587, de la Brosse, Jonquière, partie défenderesse, et LE RÉGISTRATEUR de la division de Chicoutimi, partie mise en cause.

Cet immeuble servant de résidence familiale, en vertu des articles 670, par. e.1 et 687.1 du C.P.C., le montant minimal que l'adjudicataire devra verser au shérif lors de l'adjudication, soit en argent, soit par chèque visé à l'ordre du ministre des Finances, est fixé à 32 461,00 \$, représentant 50 % de l'évaluation de l'immeuble portée au rôle d'évaluation municipale, multipliée par le facteur établi pour ce rôle par le ministre des Affaires municipales en vertu de la Loi sur la fiscalité municipale (c. F-2.1).

Pour être vendu au bureau d'enregistrement de la division de Chicoutimi, 227, rue Racine Est, Chicoutimi, le VINGT-SIXIÈME jour de JUILLET 1990 à QUATORZE heures.

Le shérif adjoint,

LISE GERVAIS

Bureau du shérif

Cour supérieure

Chicoutimi, le 12 juin 1990

67293

LA CORPORATION DES BÉNÉVOLES DE ST-RAPHAËL INC.

Dans l'avis d'émission de lettres patentes publié le 2 juin 1990 à la page 2671, la huitième dénomination sociale aurait dû se lire: LA CORPORATION DES BÉNÉVOLES DE ST-RAPHAËL INC.

1501

LOIS DU QUÉBEC 1989

L'ensemble des lois sanctionnées au cours de 1989, dans un recueil enrichi d'un tableau des modifications apportées aux **Lois refundées du Québec 1977**, d'une table d'équivalence des numéros de chapitre des lois, d'une table de concordance entre le numéro de chapitre de chaque loi et le numéro du projet de loi, d'un index alphabétique, etc.
Un outil efficace pour s'y retrouver facilement.

Vente et information :
(418) 643-5150
(Sans frais) 1 800 463-2100
Télécopieur : (418) 643-6177

Lois du Québec 1989
Éditeur officiel
1990, 1851 pages
EQQ 27619-6

Aussi disponible en anglais
Statutes of Québec 1989
EQQ 27620-4

175 \$



BON DE COMMANDE Quantité _____ Lois du Québec 1989 175 \$

Ajouter 5 % au total pour frais de port et de manutention.

Mme M

Prénom _____ Nom _____

Entreprise _____

Adresse _____

Ville _____ Province _____

Code postal _____ N° compte-client _____ Code reg. Tel. du _____

VEUILLEZ INDIQUER VOTRE CHOIX DE PAIEMENT :

Chèque ou mandat-poste ci-joint,
à l'ordre de « Les Publications du Québec ».

ECHEANCE _____ mois _____ année

Numéro de la carte _____
J'autorise que le montant soit facturé à mon compte.

Signature _____

Commande postale
Les Publications du Québec
C.P. 1005
Québec (Québec)
G1K 7B5



Québec

Port de retour garanti
Gazette officielle du Québec
1279, boulevard Charest ouest
Québec
G1N 4K7

ISSN 0703-5756



Éditeur officiel
Québec